Rapport d'étude

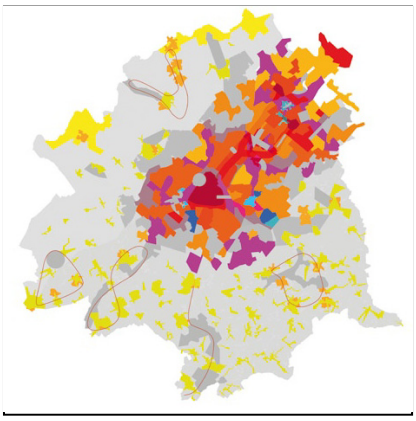

INSEE
NORD
PAS-DE-CALAIS

Lille Métropole

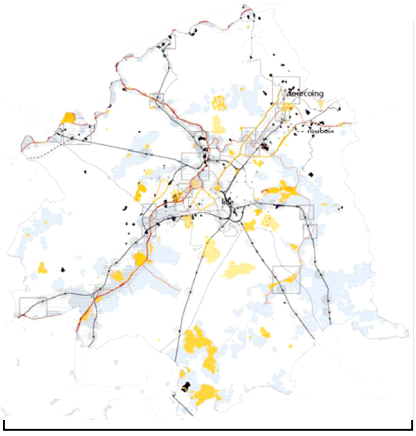

Dynamiques métropolitaines du Scot de Lille : Une approche démographique du potentiel d'emploi

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Dans le cadre de l'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPELM), l'Insee et Lille Métropole se sont engagés, aux côtés du laboratoire EQUIPPE (Économie Quantitative Intégration Politiques Publiques Économétrie) et de l'ADULM (Agence d'Urbanisme de Lille Métropole), dans la réalisation d'une contribution au volet économique du prochain Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de l'arrondissement de Lille.

En perspective des débats relatifs à l'élaboration de ce SCOT, la présente étude vise à **apporter des éléments de cadrage, tantôt quantitatifs, tantôt qualitatifs, sur les trajectoires démographiques et économiques passées et à venir sur le territoire du SCOT de Lille à horizon 2030**.

Parmi les différentes approches pouvant être envisagées pour établir une prospective de l'emploi, deux ont été privilégiées dans le cadre de cette étude :

- **Partir des créations d'emploi et identifier des dynamiques sectorielles jugées robustes, à moduler selon la mise en œuvre des politiques publiques locales**, les analyses prospectives nationales, les inflexions observées dans d'autres agglomérations, etc. Cette approche est traitée par le **laboratoire EQUIPPE**, selon un modèle déterministe, prenant la forme d'équations autorégressives sur les séries annuelles d'emploi. Si cette approche se fonde sur des données historiques produites par l'Insee, elle ne répond pas aux méthodes d'analyse mise en place par l'institut. Elle n'est, de ce fait, pas traitée dans le présent rapport : le lecteur est invité à se rapprocher de Lille Métropole pour accéder aux travaux correspondant.
- **Partir du potentiel d'actifs au lieu de résidence et au lieu de travail, en considérant que les évolutions démographiques constituent une force d'inertie qui « aiguille » les capacités d'emploi sur un territoire**. Cette approche est traitée par l'**Insee**, selon le modèle de projections Omphale, enrichie d'hypothèses sur les taux d'activité futurs et sur un modèle prenant en compte l'importance du chômage et les flux domicile-travail.

En aucun cas les éléments simulés présentés dans ce rapport ne doivent être lus comme des projections d'emplois. En effet, à l'horizon retenu, il est impossible de faire des prévisions de taux de croissance, de productivité et de chômage au niveau national et encore moins au niveau régional. **La prolongation des tendances passées n'a pas d'autre valeur que d'être illustrative d'une trajectoire possible parmi d'autres**, et de permettre au lecteur de prendre la mesure des effets induits, en termes de migrations alternantes, de localisation des activités, de besoins fonciers.

À cet égard, ces réflexions ont pour vocation d'aider le Syndicat mixte de Lille Métropole à appréhender l'évolution possible des besoins fonciers à des fins d'activités économiques, sans que cette modélisation ne soit explicitement intégrée au présent rapport d'études.

Sommaire

Enjeux d'une lecture prospective et PADD p7

Synthèse p9

Partie I : évolutions rétrospectives p13

I.1 évolution démographique p14
I.2 évolution de la population active p27
I.3 évolution de l'emploi p39

Partie II : évolutions prospectives p50

II.1 évolution démographique p51
II.2 évolution de la population active p55
II.3 approche du potentiel d'emploi p60

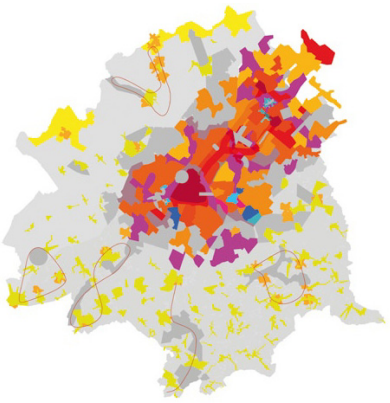

Pilotage partenarial : Yves Fostier, Pierre La Rosa (LMCU)
Pilotage scientifique : Arnaud Degorre (Insee)
Auteur : David Desrivierre (Insee)
Contributeur : Annie Firlej (Insee)
Relecture en chef : Nathalie Delattre (Insee)

Enjeux d'une contribution à une lecture prospective de l'arrondissement de Lille dans le cadre des démarches d'élaboration du Scot et en particulier celle relative au projet d'aménagement et de développement durable

Cette démarche d'élaboration du Scot débutée en 2010 est menée par le Syndicat mixte du Scot de Lille Métropole qui en assume la responsabilité, l'approbation et le suivi. Il rassemble six intercommunalités, Lille Métropole, les communautés de communes du Pays de Pévèle, de la Haute-Deûle, du Carembault, du sud Pévèlois, des Weppes ainsi que la commune de Pont-à-Marcq. Le Syndicat mixte associe également d'autres partenaires, les Personnes publiques associées, les chambres consulaires, les services de l'État, le Conseil général du Nord et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Au total, 124 communes, 1 200 000 habitants sur une surface de 88 000 hectares sont concernés par ce projet.

Document d'urbanisme et de planification, le Scot a pour objectif principal de mettre en cohérence les diverses politiques sectorielles : économie, habitat, mobilité, environnement, etc. Il comprend trois parties, le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et le document d'orientation générale (DOG). Le PADD établit les objectifs d'évolution du territoire en présentant les grands choix stratégiques retenus. Il constitue ainsi le projet politique du Scot en identifiant des scénarios d'aménagement et de développement et en définissant une vision de l'avenir du territoire.

Afin d'identifier les nouveaux enjeux de développement économiques et sociaux, Lille Métropole et l'Insee se sont engagés à conduire une réflexion prospective sur les dynamiques démographiques et les trajectoires d'emplois auxquelles l'agglomération et ses territoires pourraient être confrontés. Les résultats de cette réflexion, repris dans le présent rapport, sont conçus comme une contribution statistique aux débats animés par l'ADULM avec les acteurs du territoire sur l'année 2012. Ils visent plus particulièrement à éclairer les orientations générales et les prescriptions reprises dans le PADD. Le PADD pose ainsi trois ambitions pour l'agglomération lilloise : une volonté d'équilibre, dans le développement de la ville, dans les formes d'habitat, dans l'essor économique ; une volonté d'excellence, dans le développement des pôles d'activité, dans l'offre d'équipement, dans l'accessibilité ; une volonté de qualité, dans les formes urbaines, dans les paysages, dans les technologies.

Chacune de ces ambitions appelle à croiser les possibles évolutions de la population et du tissu économique métropolitains, l'effet d'entrainement qui lie l'une à l'autre mais aussi les possibles tensions posées par la disponibilité du foncier. Ainsi, la volonté d'équilibre vise à « offrir des capacités d'accueil adaptées à la demande économique » ; la volonté d'excellence cible le développement des « activités industrielles et tertiaires supérieures à haute valeur ajoutée et à fort impact technologique » ; la volonté de qualité propose notamment de déployer « une protection forte autour des activités nuisantes », en répertoriant les entreprises engendrant des risques technologiques Importants et en gérant l'occupation des sols dans le cadre de la législation sur les installations classées.

L'analyse proposée par l'Insee et Lille Métropole permet de mettre en lumière les mécanismes d'équilibrage du marché du travail qui ont opéré au cours des dernières décennies, à l'échelle élargie

du Scot de Lille Métropole. En examinant de façon concomitante l'évolution passée du nombre d'habitants et de leurs caractéristiques, l'évolution du nombre d'emplois et leurs profils sectoriels, la première partie de cette étude propose un regard rétrospectif sur les dynamiques croisées de localisations de la population et des activités économiques. Elle met en avant l'intensité des flux qui, d'une part, relient les territoires du Scot entre eux, d'autre part, font du Scot de Lille Métropole le cœur d'un système métropolitain de plus en plus intégré avec les territoires voisins. Se fondant sur les perspectives démographiques de la région et les changements attendus de taux d'activité et de participation au marché du travail, la seconde partie de l'étude propose une approche du potentiel de population active du Scot de Lille Métropole à horizon 2030.
Dans une réflexion plus globale sur les perspectives d'emplois du territoire, la méthode suivie correspond à un éclairage sur les ressources humaines dont pourrait disposer le territoire lillois pour attirer de nouvelles activités. Ces ressources sont, pour une part significative, liées à l'attractivité du Scot pour les territoires voisins, du fait des fonctions de centralité métropolitaine assurée par l'agglomération lilloise. En prolongeant la réflexion sur la base de cibles de réduction du chômage, l'analyse permet d'appréhender le potentiel d'emplois qu'il faudrait développer pour accompagner les tendances démographiques et améliorer la situation sur le marché du travail.

De cet exercice simulatoire, il convient de rappeler qu'**aucun déterminisme ne saurait réduire les choix politiques et institutionnels qui, dans une large mesure, pourront dessiner ou redessiner le futur économique et démographique du territoire**. Les éléments statistiques ici mis en avant n'ont pas de valeur prédictive, et moins encore prescriptive : ils sont proposés au lecteur comme un point de départ à la réflexion collective engagée par l'ensemble des membres du Syndicat mixte et des partenaires associés.

Synthèse :
De la population à l'emploi, quel visage démographique et économique pour le Scot de Lille Métropole ?

Quel sera le visage économique du Scot de Lille Métropole dans 20 ans ? Combien d'habitants, d'actifs et d'emplois y seront concentrés ? Répondre à ces questions nécessite au préalable une analyse des trajectoires démographiques empruntées ces dernières décennies, et d'apprécier le lien qui a pu se tisser entre population et emploi à l'échelle de l'agglomération et des territoires qui la composent. L'approche développée par l'Insee vise à regarder l'évolution concomitante de la population, de la population active et du nombre d'emplois, afin d'apprécier dans quelle mesure les évolutions démographiques signalent des potentiels économiques, en termes de croissance du nombre d'actifs, de renouvellement de la main-d'œuvre, mais aussi de cible d'emplois à créer pour réduire durablement le chômage. Elle est étayée par des comparaisons spatiales avec d'autres espaces métropolitains, à l'instar des Scot de Marseille et de Lyon.

Cette approche met en exergue l'interdépendance des agglomérations du Nord-Pas-de-Calais, en particulier les liens qui unissent les marchés du travail du Scot de Lille Métropole et des Scot limitrophes : de la sorte, les perspectives économiques lilloises sont étroitement connectées au devenir des territoires de l'ancien bassin minier. Les emplois créés et à créer sur l'espace lillois alimentent en effet un système métropolitain qui déborde largement la frontière du Scot de Lille Métrople, du fait de la concentration croissante des activités dans la capitale régionale, tandis que les marchés résidentiels poursuivent leur mouvement de périurbanisation. Le Scot devrait ainsi être confronté à un mouvement contraire de densification en emplois dans le cœur lillois et de diffusion de sa population active, dans les espaces périphériques voire en dehors du Scot.

Une croissance de la population qui devrait se maintenir dans les décennies à venir

La population du Scot de Lille Métropole est passée de 1 114 000 habitants en 1975 à 1 199 000 en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,22 % par an. Cette hausse est inférieure à celle observée dans le Scot de Lyon sur la même période (+ 0,35 % par an) mais supérieure à celle caractérisant le Scot de Marseille (stabilité de la population). Du point de vue interne au Scot de Lille Métropole, les évolutions démographiques varient considérablement d'un territoire à l'autre : de – 0,19 % par an pour le territoire roubaisien à + 1,06 % par an pour la Pévèle entre 1975 et 2008, ce dernier territoire ayant largement profité des vagues successives de périurbanisation, notamment au cours des années 1970 et 1980.

Selon le scénario central d'évolution démographique, qui prolonge les tendances récentes, la population du Scot de Lille Métropole atteindrait près de 1 264 000 habitants en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,22 %, équivalente à celle observée sur la période 1975-2008. À l'intérieur du Scot, les conditions de la croissance démographique iraient d'une stabilité pour le territoire lillois à une hausse annuelle assez soutenue de + 0,52 % pour l'Armentiérois, cet espace profitant des mouvements de périurbanisation en direction de la Flandre Intérieure.

Une population plus jeune sur le Scot de Lille Métropole en 2008

Le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur pour le développement économique des territoires, notamment dans une approche fondée sur les perspectives de main-d'œuvre et le potentiel d'actifs. Les territoires au vieillissement accéléré peuvent en effet voir leur nombre d'actifs se contracter, du fait d'une arrivée insuffisante de jeunes au regard des départs de fin de carrière, et ainsi éprouver des difficultés à répondre aux nouveaux besoins du marché du travail. Cet aspect deviendra plus prégnant encore dans les décennies à venir avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom. On comptait 33 séniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans le Scot de Lille Métropole en 1975. Avec le vieillissement continu de la population, ce ratio est passé à 46 séniors pour 100 jeunes en 2008. La population du Scot de Lille Métropole reste néanmoins relativement plus jeune que celle des deux Scot de comparaison : en 2008, on dénombre en effet respectivement 72 et 59 séniors pour 100 jeunes dans les Scot de Marseille et de Lyon.

Si l'évolution projetée de la population totale apporte des informations essentielles pour caractériser le devenir démographique des territoires, il est nécessaire de retenir une optique plus détaillée. Ainsi, selon le scénario central, la population des moins de 20 ans baisserait à un rythme moyen de – 0,13 % par an d'ici 2030 tandis que celle des 20-64 ans serait plus ou moins stable. Par contre, celle des 65 ans ou plus exploserait : + 1,76 % par an en moyenne. Résultat mécanique de ces évolutions divergentes, on compterait 69 séniors pour 100 jeunes en 2030 sur le Scot de Lille Métropole.

Un accroissement de la population active projetée reposant largement sur la hausse prévue des taux d'activité

Véritable brique de base de l'activité économique, la population active constitue une donnée essentielle à tout diagnostic territorial. Son évolution dépend à la fois de facteurs démographiques et de la variation des taux d'activité. Ces taux d'activité ont connu des évolutions importantes durant les dernières décennies pour les jeunes âgés de moins de 25 ans, du fait du prolongement des études, comme pour les personnes âgées de plus de 50 ans, en raison des dispositifs législatifs reportant progressivement les fins de carrière et les départs en préretraite ou en retraite. Si l'on se restreint tout d'abord à la population active des 25-49 ans, cette dernière est passée dans le Scot de Lille Métropole de 265 000 en 1975 à 372 000 en 2006 soit une progression de + 1,10 % en moyenne par an. Cette hausse a été plus importante que pour les Scot de Marseille et de Lyon avec respectivement + 0,53 % et + 0,74 % par an.
Si l'on élargit maintenant au champ complet des personnes en âge de travailler, la population active du Scot de Lille Métropole âgée d'au moins 15 ans passerait de 555 000 en 2007 à 589 000 en 2030, soit une hausse de + 34 000 actifs. Cette évolution, de + 0,26 % en moyenne par an, reposerait en particulier sur la hausse des taux d'activité des actifs les plus âgés, en lien avec les différentes réformes sur la législation des retraites.

Ainsi, à horizon 2030, les taux d'activité des 60-64 ans progresseraient assez fortement. Il en irait de même pour les 55-59 ans par le jeu d'un effet d'horizon qui, du fait du recul de l'âge légal de départ à la retraite, inciterait salariés et employeurs au maintien des séniors sur le marché du travail. Dans le Scot de Lille Métropole, le taux d'activité des 55-59 ans passerait de 57,6 % en 2007 à 77,0 % en 2030, soit une augmentation de 20 points. L'accroissement serait encore plus marqué pour les 60-64 ans : de 14,2 % en 2007 à 38,9 % en 2030, soit une augmentation de 25 points.

Quel niveau d'emploi en 2030 sur le Scot de Lille Métropole ?

Pour mesurer la dynamique passée de la création d'emplois, au regard des changements de concepts ayant affecté les sources statistiques, il est nécessaire de travailler sur un champ démographique restreint. En se limitant, pour cette raison, aux personnes âgées de 25 à 49 ans, le volume d'emplois localisés dans l'agglomération est passé de 270 000 en 1975 à 349 000 en 2006 soit une progression de + 0,83 % en moyenne par an. Cet accroissement a été équivalent dans le Scot de Lyon (+ 0,86 % par an) mais bien plus faible dans celui de Marseille (+ 0,24 % par an).

La dynamique de la population active résidant sur un territoire ne donne pas directement l'évolution correspondante de l'emploi au lieu de travail. Il faut en effet tenir compte du chômage d'une part, pour passer d'une approche de la population active à la population active occupée, puis du fait que les actifs ne travaillent pas nécessairement sur leur zone de résidence, pour passer d'une approche au lieu de résidence à une approche au lieu de travail. Ainsi, la population active occupée résidant dans le Scot de Lille Métropole est de 475 000 en 2006. Y correspond un « taux d'emploi apparent » (rapport entre les actifs occupés et le total des actifs) de 84 %. Ce chiffrage se fonde sur l'approche déclarative du chômage dans le recensement de la population, différente de l'approche du Bureau International du Travail (BIT), avec une proportion d'actifs se déclarant sans emploi de l'ordre de 16 %. À la même date, le Scot de Lille Métropole compte 512 000 emplois au lieu de travail. Par sa fonction métropolitaine innervant la vie économique régionale, le Scot de Lille Métropole a ainsi la particularité de compter plus d'emplois au lieu de travail que d'actifs occupés y résidant. Le ratio de polarisation de l'emploi (nombre d'emplois dans le Scot rapporté au nombre d'actifs en emplois résidant dans le Scot) est ainsi de 107,9 % en 2006.

Mesurer la dynamique potentielle de l'emploi à horizon 2030 est une opération délicate et complexe. Elle nécessite notamment de formuler des hypothèses sur le taux de chômage à venir et sur l'évolution attendue de la concentration de l'emploi à l'échelle du Scot. Parmi l'ensemble des scénarii envisagés, deux d'entre eux résultent du cumul des hypothèses les plus favorables ou au contraire les plus défavorables :

- sous l'hypothèse d'un taux de chômage élevé (supérieur de trois points à celui de 2006) et d'un maintien de la concentration de l'emploi observée en 2008, le Scot de Lille Métropole compterait 530 000 personnes en emploi en 2030, soit 10 000 de plus qu'en 2008 ;
- si l'on suppose par contre un taux de chômage plus modéré (inférieur de trois points à celui de 2006) et un accroissement de la concentration de l'emploi sur le Scot (traduisant un renforcement du phénomène de métropolisation), le Scot de Lille Métropole compterait davantage de personnes en emploi en 2030 : 590 000, soit 70 000 de plus par rapport à 2008.

Les secteurs porteurs et les secteurs en reconversion

Plus que le volume global d'emplois présents sur un territoire, la mise en place de politiques publiques appropriées nécessite de répondre à la question sous-jacente : à quels secteurs d'activité appartiennent ces emplois ? Au cours de ces trois dernières décennies, l'économie française et mondiale s'est radicalement transformée. Au milieu des années 1970, le système économique repose essentiellement sur la production industrielle. Puis l'interdépendance croissante des systèmes économiques, les phénomènes d'externalisation, les processus de différenciation des produits et le développement considérable des services viennent perturber ce système. Ce passage d'une économie industrielle à une économie tertiaire déstabilise alors les zones les plus industrialisées, dont fait partie la région Nord-Pas-de-Calais.

Ainsi, la part de l'emploi industriel dans le Scot de Lille Métropole est passée de 39,6 % en 1975 à 10,5 % en 2008, soit une baisse de 29,1 points. Cette désindustrialisation a été moins marquée dans le Scot de Lyon avec une baisse de la part d'emplois industriels de 21,8 points sur la même période. D'un point de vue interne au Scot de Lille Métropole, deux territoires restent nettement plus orientés vers l'industrie que les autres : l'Armentiérois et le Sud interurbain avec respectivement 20,4 % et 20,0 % d'emplois industriels en 2008.

La tendance au recul de l'emploi industriel apparaît comme un facteur de fond à l'échelle nationale, souligné par les travaux du Centre d'analyse stratégique et de la DARES (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques), qui pointent les industries des biens d'équipement mécanique, la métallurgie, les télécommunications, les industries des équipements du foyer, la chimie, les industries des produits minéraux comme des secteurs en recomposition, avec des perspectives de pertes d'emplois à court terme. Néanmoins, les trajectoires régionales, et plus encore les trajectoires des espaces métropolitains peuvent présenter des évolutions propres, en fonction des opportunités économiques saisies par les territoires ou des politiques volontaristes mises en œuvre par les acteurs locaux. De la sorte, il n'existe pas de lecture déterministe des secteurs porteurs ou en recul à l'échelle d'un Scot. Le choix des décideurs publics et privés pouvant accompagner ou au contraire contrecarrer les tendances nationales.

Partie I
évolutions rétrospectives

Partie I.1 : évolution démographique

L'objectif de cette première partie rétrospective consiste à identifier la trajectoire démographique caractérisant le Scot de Lille Métropole sur les 35 dernières années. Afin de qualifier précisément cette trajectoire, l'analyse confrontera les résultats obtenus pour le Scot de Lille avec ceux relatifs aux Scot de Marseille et de Lyon. Ces deux Scot sont en effet assez similaires au Scot de Lille, de par leur fonctionnement métropolitain et l'importance de leur densité de population.
De manière à relativiser ces analyses et à les replacer dans un contexte plus global, d'autres territoires de comparaison ont également été sélectionnés : les Scot de l'agglomération toulousaine, de la métropole Nantes Saint-Nazaire, de la région de Strasbourg, du Pays de Rennes, de l'agglomération de Montpellier, du Pays de Loire Angers, de l'agglomération orléanaise, de l'agglomération messine, de l'agglomération thionvilloise, du Sud Meurthe et Moselle et du Nord Meurthe et Moselle. Cette confrontation permet en outre de retenir certains territoires ayant un passé industriel marqué, comparable à celui caractérisant le Scot de Lille métropole tel le Scot de l'agglomération thionvilloise.
Il convient néanmoins de rester prudent quant aux comparaisons : la configuration spatiale de nombre de ces espaces apparait assez éloignée de celle des Scot de Lille, de Marseille et de Lyon (**encadré 1**). À titre d'exemple, le Scot de l'agglomération toulousaine regroupe 920 000 habitants en 2008 répartis sur une superficie de 1 209 km², soit une densité de 761 hab./km². Le Scot de l'agglomération lyonnaise concentre lui 1 326 000 habitants répartis sur une superficie nettement plus restreinte de 729 km², soit une densité beaucoup plus élevée de 1 819 hab./km².

Ces dernières années, la déconcentration de la population et l'augmentation des mobilités ont renforcé le rôle démographique joué par l'agglomération lilloise. L'interdépendance accrue des villes, organisées au sein de la Communauté Urbaine de Lille Métropole et, de façon élargie, au sein du Scot de Lille, appelle à mieux appréhender le fonctionnement en système qui relie les différents territoires de l'agglomération. La caractérisation des trajectoires démographiques est ainsi également appliquée aux 11 territoires métropolitains composant le Scot de Lille Métropole.

Encadré 1 : le schéma de cohérence territoriale

Document d'urbanisme et de planification, le schéma de cohérence territoriale (Scot) fixe pour les dix à vingt ans à venir les vocations générales des espaces et définit leur organisation spatiale à l'échelle d'un bassin de vie, dans le cadre d'une stratégie globale d'aménagement et de développement durable. Le Scot est un projet de territoire s'appuyant sur une vision d'ensemble du développement ainsi que sur la mise en cohérence des diverses politiques publiques (économique, de l'habitat, de l'environnement, etc.). Le diagnostic du Scot précise les évolutions urbaines et sociales du territoire et leurs déterminants, repère les difficultés rencontrées pour la satisfaction des besoins et dégage les principaux enjeux.
Projet politique par nature, la définition du périmètre du Scot peut considérablement varier d'un espace à l'autre, certains Scot se limitant aux zones urbaines et à leurs couronnes périurbaines tandis que d'autres, nettement plus étendus, vont intégrer une large part d'espaces ruraux. Ces différences de configuration territoriale impactent inévitablement la description du fonctionnement propre à chaque Scot : il convient donc de demeurer prudent quant aux comparaisons qui peuvent être réalisées.

Une croissance démographique faible sur les Scot les plus denses

Le Scot de Lille Métropole compte 1 199 000 habitants en 2008 (**tableau 1**) répartis sur une superficie de 880 km², soit une densité de 1 363 hab./km² (**graphique 1**). Les Scot de Marseille et de Lyon dépassent également le million d'habitants et la densité y est encore plus élevée, respectivement

1 719 et 1 819 hab./km². Le Scot de Lille s'inscrit en outre au sein d'une agglomération transfrontalière (l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai) plus vaste, à cheval sur la France et la Belgique et regroupant plus de 2 000 000 d'habitants. La densité sur les autres Scot est nettement plus faible. Ainsi les 783 000 habitants en 2008 sur le Scot de Nantes - Saint Nazaire se concentrent sur un territoire deux fois plus vaste que celui du Scot de Lille Métropole (1 660 km² contre 880 km²) : la densité y est trois fois plus faible.

Tableau 1 : populations de 1975 à 2008

SCoT	Populations				
	1975	1982	1990	1999	2008
SCoT Agglomération Lyonnaise	1 180 172	1 172 017	1 210 712	1 249 710	1 326 456
SCoT de Lille Métropole	**1 113 999**	**1 126 088**	**1 152 883**	**1 182 026**	**1 198 923**
SCoT de la CU Marseille Provence Métropole	1 039 112	1 024 953	969 323	981 769	1 039 739

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Graphique 1 : densité de population en 2008 (nombre d'habitants par km²)

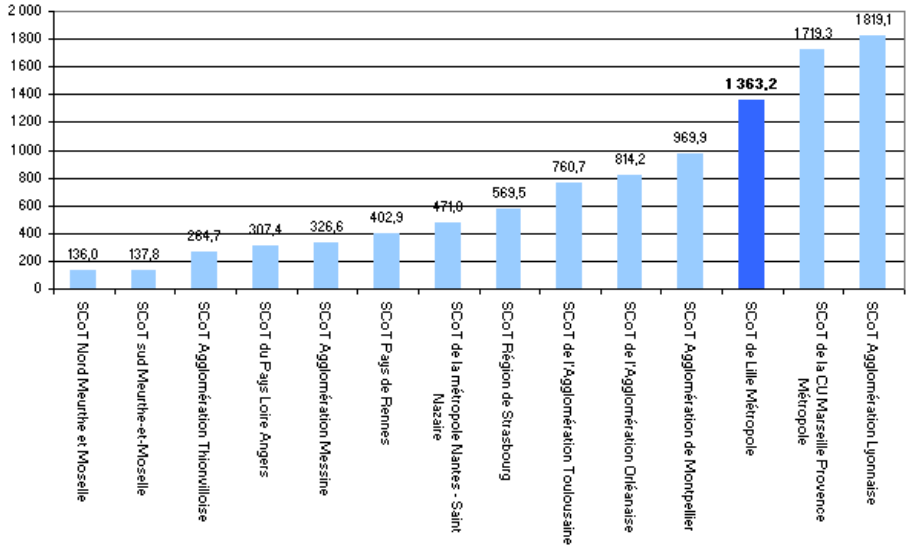

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

En termes de trajectoire, le Scot de Lille Métropole présente un taux de croissance annuel moyen assez faible de 0,22 % sur la période 1975-2008 (**tableau 2**), intermédiaire entre ceux des Scot de Marseille et de Lyon, avec respectivement 0,00 % et 0,35 % par an. La croissance annuelle moyenne fut nettement plus importante pour certaines agglomérations du sud et de l'ouest de la France tels les Scot de Montpellier (1,51 %), de Toulouse (1,41 %) ou de Rennes (1,15 %). À l'inverse, certains territoires initialement très industrialisés, comme les Scot de l'agglomération thionvilloise et du Nord Meurthe et Moselle, ont connu des baisses de population assez importantes, en lien notamment avec le processus global de désindustrialisation et ses conséquences en termes de dynamisme des marchés locaux du travail.

Il convient cependant de relativiser ces écarts de croissance démographique en considérant la taille des populations des différents Scot. Ainsi, alors que les Scot du Pays de Loire-Angers et de l'agglomération Orléanaise sont caractérisés par des taux de croissance annuels moyens beaucoup plus élevés que celui de Lille (respectivement + 0,81 % et + 0,78 % contre + 0,22 % sur la période 1975-2008), ce n'est plus le cas en termes de gains absolus de population : respectivement + 72 000 et + 61 000 pour les Scot du Pays de Loire-Angers et de l'agglomération Orléanaise contre + 85 000 sur celui de Lille.

Si l'on étudie plus finement ces trajectoires démographiques, les trois Scot de Lille, Lyon et Marseille présentent des dynamiques assez différentes. Le Scot de Lille métropole a connu une croissance

positive de sa population quelle que soit la période considérée, même si celle-ci a été plus prononcée au cours des années 1980 et 1990. Hormis pendant la première période intercensitaire, la croissance démographique du Scot de Lyon a toujours été supérieure à celle du Scot de Lille, en particulier sur la dernière période 1999-2008 : 0,66 % de croissance annuelle moyenne contre seulement 0,16 % pour le Scot de Lille. Le Scot de Marseille présente quant à lui une configuration particulière : une décroissance, assez marquée, de sa population jusqu'au tournant des années 1990 suivie d'une hausse continue jusqu'à la période récente. Comme pour le Scot de Lyon et à la différence de celui de Lille, un certain regain démographique est observé sur la dernière période 1999-2008 avec une croissance moyenne de 0,64 % par an.

Tableau 2 : taux de croissance annuels moyens par période intercensitaire

SCoT	Taux de croissance annuels moyens				
	1975-2008	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
SCoT Agglomération Lyonnaise	0,35%	-0,10%	0,41%	0,35%	0,66%
SCoT de Lille Métropole	**0,22%**	**0,15%**	**0,29%**	**0,28%**	**0,16%**
SCoT de la CU Marseille Provence Métropole	0,00%	-0,20%	-0,70%	0,14%	0,64%

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Globalement, sur l'ensemble de la période 1975-2008, la croissance démographique des trois Scot a été pénalisée par le déficit migratoire (**tableau 3**) tandis que la contribution du solde naturel (naissances - décès) a toujours été positive. Cette contribution positive du solde naturel fut plus importante sur les Scot de Lille et de Lyon (oscillant entre 0,70 % et 0,80 %) que sur celui de Marseille (la décroissance de la population jusqu'aux années 1990 s'expliquant alors par l'insuffisance du solde naturel face au déficit migratoire), même si l'écart tend à se réduire en fin de période.
Ainsi, sur la période 1999-2008, la croissance annuelle moyenne aurait été de + 0,77 % sur le Scot de Lille métropole en cas de solde migratoire nul. L'ampleur du déficit migratoire sur le Scot de Lille fut plus élevée en début de période et en fin de période qu'au cours des années 1980 et 1990. Ainsi, sur la période 1999-2008, la croissance annuelle moyenne aurait été de - 0,61 % sur le Scot de Lille métropole si le volume des naissances avait été équivalent au volume des décès. La situation apparait plus favorable pour les Scot de Lyon et de Marseille dès le début des années 1990 : la contribution du solde migratoire y est respectivement de - 0,12 % et de + 0,23 sur la dernière période 1999-2008.

Tableau 3 : contributions des soldes naturel et migratoire à la croissance annuelle moyenne

Scot	Évolution de la population	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
SCoT de Lille métropole	**Taux de croissance annuel moyen**	**0,15**	**0,29**	**0,27**	**0,16**
	Contribution du solde naturel	*0,74*	*0,81*	*0,74*	*0,77*
	Contribution du solde migratoire	*-0,59*	*-0,52*	*-0,46*	*-0,61*
SCoT de l'agglomération lyonnaise	**Taux de croissance annuel moyen**	**-0,1**	**0,41**	**0,35**	**0,67**
	Contribution du solde naturel	*0,74*	*0,74*	*0,73*	*0,79*
	Contribution du solde migratoire	*-0,83*	*-0,34*	*-0,38*	*-0,12*
SCoT de la CU Marseille Provence	**Taux de croissance annuel moyen**	**-0,19**	**-0,69**	**0,13**	**0,65**
	Contribution du solde naturel	*0,21*	*0,27*	*0,23*	*0,43*
	Contribution du solde migratoire	*-0,41*	*-0,96*	*-0,1*	*0,23*

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Les évolutions démographiques sur les 35 dernières années apparaissent ainsi très contrastées d'un Scot à l'autre (**graphique 2**). On peut distinguer quatre groupes :

- le premier, composé des Scot de l'agglomération de Montpellier, de l'agglomération toulousaine et du Scot du Pays de Rennes, a connu une très forte progression démographique, supérieure à 50 % pour les deux premiers espaces ;
- le second, qui regroupe les Scot du Pays de Loire Angers, de l'agglomération orléanaise, de la métropole Nantes - Saint Nazaire et de la région de Strasbourg, a également connu une progression non négligeable mais toutefois inférieure à celle du premier groupe ;

- le troisième, composé des Scot de l'agglomération lyonnaise, de l'agglomération messine, de Lille Métropole et du Sud Meurthe et Moselle, a connu une évolution démographique positive mais nettement plus faible, de l'ordre de 10 % ;
- le quatrième, qui regroupe les Scot de Marseille, de l'agglomération thionvilloise et du Nord Meurthe et Moselle, est caractérisé par des conditions de croissance démographique allant d'une baisse prononcée (Nord Meurthe et Moselle) à une stabilité (Marseille).

Graphique 2 : évolution de la population de 1975 à 2008 (base 100 en 2008)

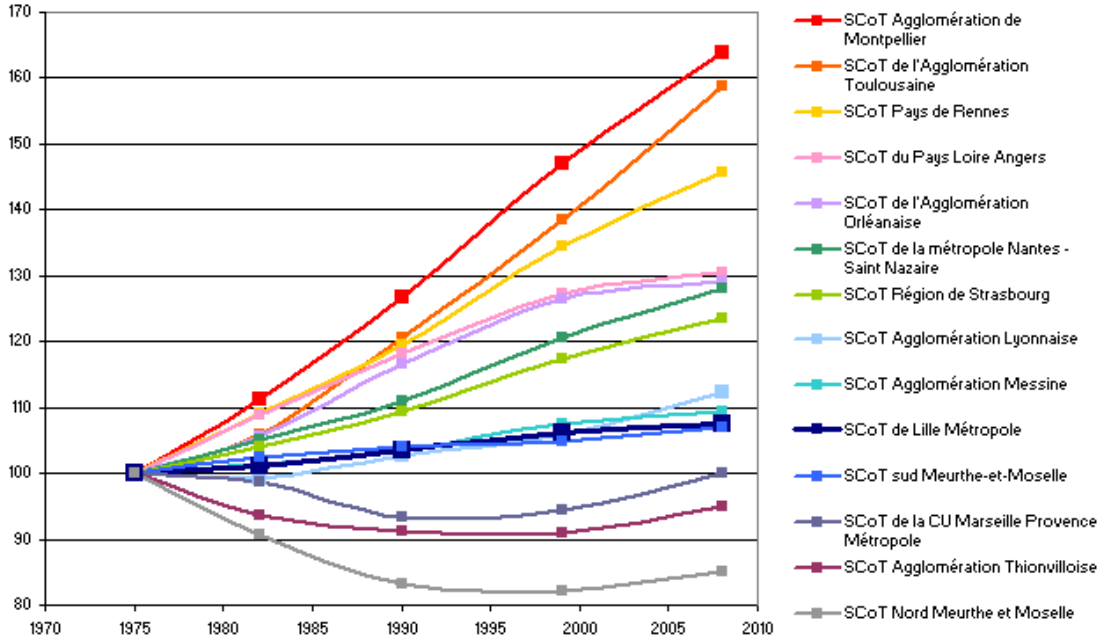

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Des conditions de croissance démographique très hétérogènes à l'intérieur du Scot de Lille métropole

La comparaison précédente avec d'autres Scot du territoire national permet de mieux qualifier la trajectoire démographique suivie par le Scot de Lille Métropole au cours des 35 dernières années. Néanmoins, le Scot de Lille, comme tout espace suffisamment vaste, n'est pas uniforme. Les résultats globaux observés à l'échelle du Scot peuvent, d'une certaine manière, se comprendre comme la résultante des dynamiques locales à l'œuvre à l'intérieur du Scot.

À cette fin, les analyses qui précédent sont appliquées au niveau des 11 territoires métropolitains composant le Scot de Lille Métropole (**encadré 2**). Le poids démographique de ces territoires métropolitains est loin d'être homogène : alors que les territoires lillois et roubaisien concentrent respectivement 20,7 % et 18,6 % de la population du Scot en 2008, ce poids tombe à moins de 4 % pour la Pévèle et le Sud Interurbain.

Encadré 2 : les territoires métropolitains du Scot de Lille métropole

L'espace du Scot de Lille métropole est scindé en 11 territoires métropolitains. Ce découpage permet d'affiner l'analyse et de mieux comprendre les résultats obtenus à l'échelle du Scot. Il autorise également une étude des relations fonctionnelles entre ces territoires, certains étant davantage définis par leur nature résidentielle, comme la Pévèle, tandis que d'autres sont plutôt orientés vers la sphère productive, comme les couronnes Nord et Sud.

Afin d'assurer une certaine robustesse, les territoires du Pays des Weppes et des Weppes communautaires ont été agrégés en raison de la faiblesse des effectifs. De la même manière, la Pévèle et le Sud interurbain seront agrégés pour certaines parties de l'étude, en particulier d'un point de vue prospectif.

Carte 1 : les 11 territoires métropolitains du Scot de Lille Métropole

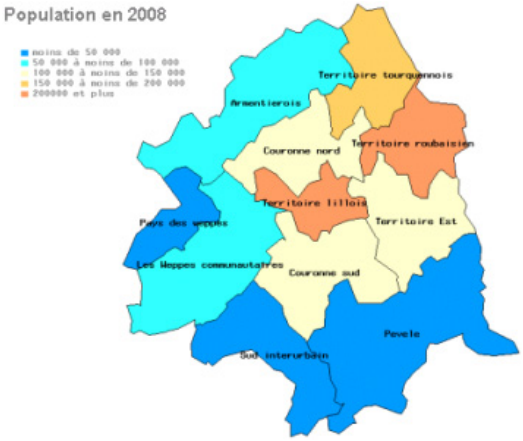

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

L'analyse des données rétrospectives sur longue période (depuis 1801[1]) permet de mieux appréhender les changements intervenus ces 35 dernières années. Si la croissance de la population du Scot de Lille Métropole a été presque deux fois plus soutenue que celle de la région Nord-Pas-de-Calais entre 1801 et 2006 (**graphique 3**), ce phénomène masque des contrastes considérables à l'échelle des 11 territoires métropolitains (**graphique 4**).

Graphique 3 : évolution de la population du Scot de Lille Métropole de 1801 à 2006 (base 100 en 1801)

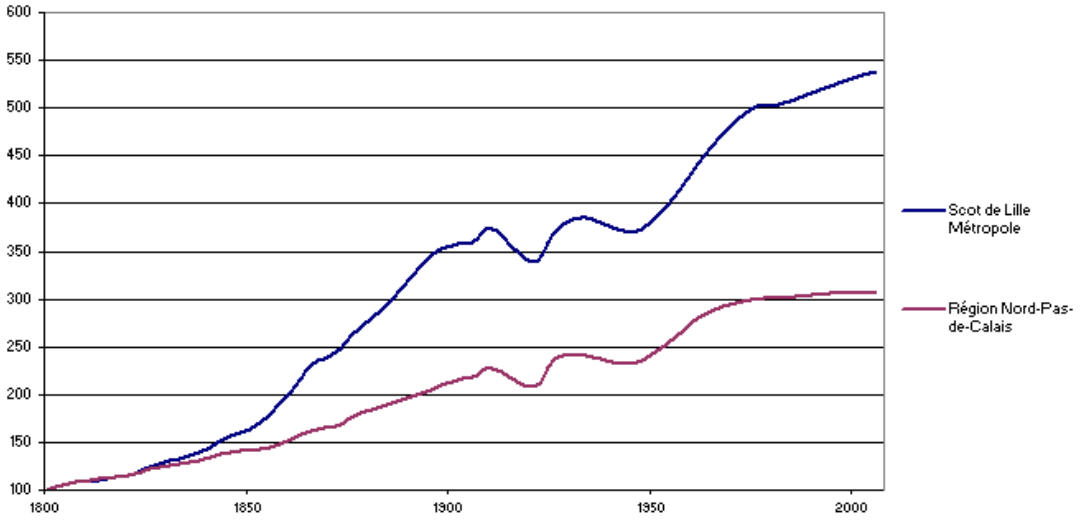

Source : recensements 1801 à 2006 (Insee).

[1] Les données utilisées ne présentent évidemment pas le même degré de robustesse que celles relatives aux recensements les plus récents mais elles permettent de se faire une idée des évolutions démographiques différenciées entre les territoires.

Graphique 4 : évolution de la population des territoires métropolitains de 1801 à 2006 (base 100 en 1801)

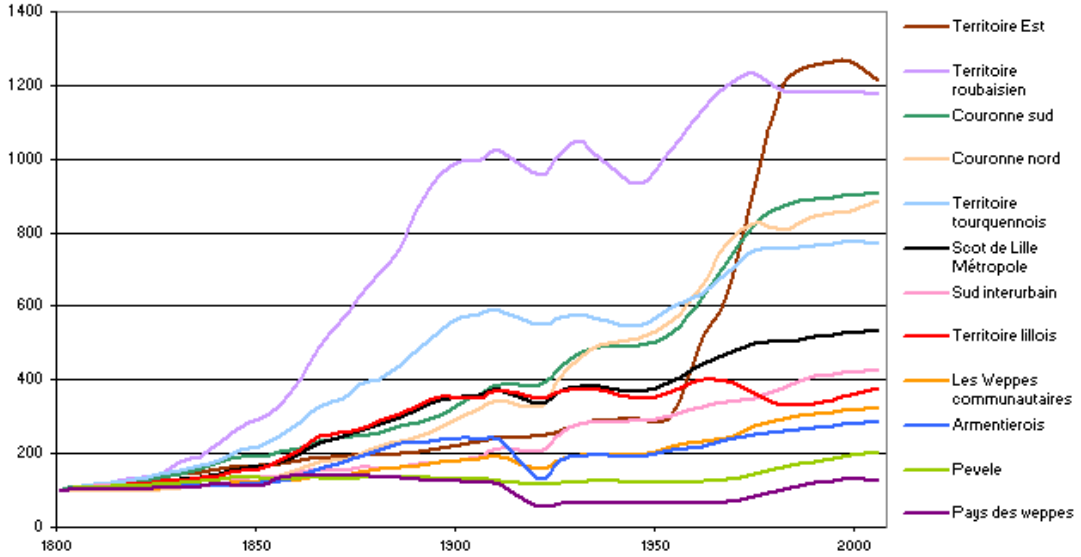

Source : recensements 1801 à 2006 (Insee).

Le cas du territoire roubaisien est intéressant : si ce territoire a tendance à perdre de la population sur la période récente, ce fut, et de loin, le territoire le plus dynamique au cours de la seconde moitié du 19ème siècle et de la première moitié du 20ème (**graphique 4**). Ce fut également le cas, dans une moindre mesure, du territoire tourquennois. Cette très forte progression démographique sur ces deux territoires s'explique principalement par la concentration massive de la population autour des pôles d'emploi de la révolution industrielle.

Les territoires de la couronne Nord et de la couronne Sud ont également connu un essor important mais plus tardif : la croissance de leurs populations s'accélère dès la fin de la première guerre mondiale. Le phénomène est encore plus marqué pour le territoire est du début des années 1950 au début des années 1980, en lien notamment avec l'émergence de la ville nouvelle de Villeneuve d'Asq.

Tableau 4 : populations de 1975 à 2008 par territoire métropolitain

Territoires métropolitains	Populations				
	1975	1982	1990	1999	2008
Territoire lillois	240 203	218 820	220 292	234 996	248 029
Territoire roubaisien	237 327	228 208	227 029	226 850	222 790
Territoire tourquennois	154 006	155 588	157 171	158 626	158 005
Couronne nord	106 268	103 734	108 570	110 618	113 504
Couronne sud	96 776	102 709	105 108	106 031	106 497
Territoire Est	79 030	103 293	107 767	108 554	105 876
Armentierois	75 814	78 295	81 792	84 265	86 343
Weppes	57 006	61 490	64 990	67 134	69 659
Sud interurbain	38 402	41 477	45 047	46 174	46 919
Pevele	29 167	32 474	35 117	38 778	41 301

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Même en se concentrant sur les dernières décennies, les 11 territoires métropolitains sont très contrastés en termes de peuplement. Ainsi, en 2008 la Pévèle concentre 41 000 habitants sur 154 km² tandis que le territoire lillois concentre 248 000 habitants sur à peine 38 km² (**tableau 4**) : il existe donc des écarts de densité très importants (**graphique 5**). Les trois territoires les plus peuplés sont également les plus denses : il s'agit des espaces associés aux agglomérations de Lille, Roubaix et Tourcoing. La densité sur le Territoire Lillois reste néanmoins beaucoup plus élevée que sur les deux autres territoires puisqu'elle atteint près de 6 600 hab./km².

Graphique 5 : densité de population en 2008 (nombre d'habitants par km²)

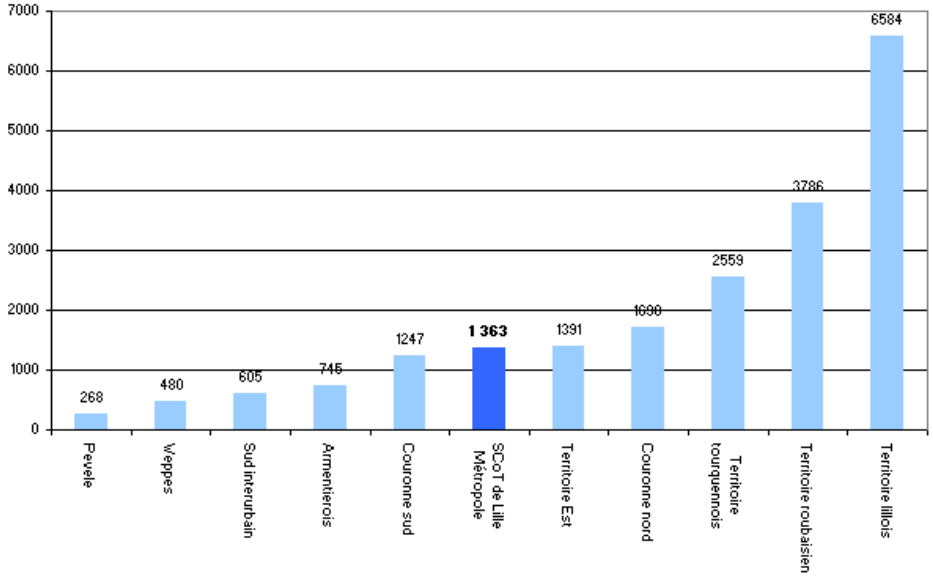

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

En termes de trajectoire, le spectre des taux de croissance annuels moyens sur l'ensemble de la période 1975-2008 est assez étendu (**tableau 5**) : de - 0,19 % pour le territoire roubaisien à + 1,06 % pour la Pévèle. Si seul le territoire roubaisien a connu une baisse globale de population, d'autres espaces ont également connu des diminutions transitoires : c'est par exemple le cas du territoire lillois entre 1975 et 1982 (- 1,32 % de baisse annuelle moyenne), en lien avec les mouvements de périurbanisation considérables des années 1970 (en particulier en direction du territoire Est ou de la Pévèle). Contrairement au territoire roubaisien cependant, la population du territoire lillois croît de nouveau depuis.
À l'autre extrême, si le territoires Est a, comme la Pévèle, connu un accroissement considérable de sa population (+ 0,89 % par an sur la période 1975-2008), la configuration apparaît très différente : après une explosion démographique en début de période (+ 3,90 % de croissance annuelle moyenne sur 1975-1982), la croissance s'est ensuite progressivement essoufflée pour devenir nettement négative sur la période la plus récente avec - 0,27 % de croissance annuelle moyenne sur 1999-2008.
La Pévèle a quant à elle connu un accroissement continu de population depuis 1975 : même si le rythme s'est réduit, il est toujours resté nettement supérieur à celui du Scot dans son ensemble.
Comme précédemment, les valeurs de ces taux de croissance annuels moyens s'appliquent à des populations de taille bien différente : alors que la Couronne Nord apparaît nettement moins dynamique que le Sud interurbain (+ 0,20 % de croissance annuelle moyenne contre + 0,61 % sur la période 1975-2008), les gains de population sont plus ou moins similaires sur ces deux territoires métropolitains (+ 8 500 sur le Sud interurbain et + 7 250 sur la Couronne Nord).

Sur la dernière sous-période 1999-2008, deux territoires métropolitains se distinguent par une croissance plus soutenue de leur population : la pévèle et le territoire lillois avec respectivement + 0,70 % et + 0,60 % de croissance annuelle moyenne (**tableau 5**).
Ces deux résultats masque néanmoins des mécanismes sous-jacents différents puisque la Pévèle est avant tout un territoire résidentiel tandis que le territoire lillois constitue le cœur même de l'agglomération lilloise. À l'inverse, deux espaces voient leur population se contracter sur la même période : les territoires Est et roubaisien avec respectivement -0,28 % et -0,20 % par an.
Enfin, il convient de remarquer que les écarts de croissance démographique ont eu tendance à se réduire au cours de ces trois dernières décennies : les taux de croissance annuels moyens étaient compris entre - 1,32 % et + 3,90 % entre 1975 et 1982 alors qu'ils sont compris entre - 0,28 % et + 0,70 % sur la dernière période 1999-2008.

Tableau 5 : taux de croissance annuels moyens par période intercensitaire

Territoires métropolitains	Taux de croissance annuels moyens				
	1975-2008	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
Pevele	1,06%	1,55%	0,98%	1,11%	0,70%
Territoire Est	0,89%	3,90%	0,53%	0,08%	-0,28%
Weppes	0,61%	1,09%	0,69%	0,36%	0,41%
Sud interurbain	0,61%	1,11%	1,04%	0,27%	0,18%
Armentierois	0,39%	0,46%	0,55%	0,33%	0,27%
Couronne sud	0,29%	0,85%	0,29%	0,10%	0,05%
Couronne nord	0,20%	-0,34%	0,57%	0,21%	0,29%
Territoire lillois	0,10%	-1,32%	0,08%	0,72%	0,60%
Territoire tourquennois	0,08%	0,15%	0,13%	0,10%	-0,04%
Territoire roubaisien	-0,19%	-0,56%	-0,06%	-0,01%	-0,20%
SCoT de Lille Métropole	**0,22%**	**0,15%**	**0,29%**	**0,28%**	**0,16%**

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Comme précédemment, la croissance annuelle moyenne de la population peut être scindée en deux éléments : la contribution du solde naturel (naissances - décès) et la contribution du solde migratoire (entrées - sorties). Cette décomposition est illustrée dans le cas de trois territoires présentant une logique fonctionnelle différente :

- le territoire lillois, véritable cœur de l'agglomération lilloise ;
- le territoire roubaisien, espace ayant connu une décroissance régulière de sa population au cours des dernières décennies, en lien avec la très forte désindustrialisation opérée sur ce territoire ;
- la Pévèle - Sud interurbain, espace à vocation nettement plus résidentielle.

L'évolution de la population sur les deux territoires lillois et roubaisien a été pénalisés par le déficit migratoire (**tableau 6**). Pour le territoire lillois, ce déficit fut surtout prégnant en 1975-1982 (en lien avec les importants mouvements de type périurbain des années 1970) et dans une moindre mesure au cours des années 1980. Il pénalise par contre le territoire roubaisien sur l'ensemble de la période : le solde naturel, pourtant largement favorable, ne parvenant pas à compenser l'ampleur du déficit migratoire, la population baisse régulièrement sur cet espace depuis plusieurs décennies. Ainsi, si le solde naturel avait été nul au cours de la période 1999-2008, la population du territoire roubaisien aurait baissé de - 1,08 % par an en moyenne.
La Pévèle - Sud interurbain est dans une position nettement plus favorable : la croissance de sa population bénéficie à la fois d'un solde naturel positif (même si la contribution associée reste significativement inférieur à celle observée sur les deux autres territoires) et d'un excédent migratoire. La contribution de cet excédent migratoire à la croissance démographique a cependant régulièrement diminué au cours de la période : de + 0,85 % en 1975-1982 (ce territoire profitant alors des migrations périurbaines internes au Scot de Lille) à + 0,17 % en 1990-1999, la contribution étant même devenue négative sur la dernière période.
Ces analyses mettent en évidence l'interdépendance des évolutions démographiques des territoires composant le Scot de Lille. Ainsi, en l'absence de migrations (celles-ci étant principalement internes au Scot mais pas uniquement), les territoires lillois et roubaisien aurait connu des conditions de croissance démographique nettement plus favorables, à l'inverse de la Pévèle - Sud interurbain. Cependant, les migrations internes ne sont pas nulles et ce, en raison de l'intégration fonctionnelle croissante des marchés résidentiels et du travail des différents espaces du Scot. La Pévèle - Sud interurbain, de par son caractère plus résidentiel, a ainsi profité, comme les Weppes ou l'armentiérois, des soldes naturels importants dégagés par les espaces à vocation plus productive comme les territoires lillois et roubaisien.

Tableau 6 : contributions des soldes naturel et migratoire à la croissance annuelle moyenne

Territoires métropolitains	Évolution de la population	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
Territoire lillois	**Taux de croissance annuel moyen**	**-1,32**	**0,08**	**0,72**	**0,6**
	Contribution du solde naturel	*0,65*	*0,83*	*0,85*	*0,95*
	Contribution du solde migratoire	*-1,96*	*-0,75*	*-0,13*	*-0,34*
Pévèle - Sud interurbain	**Taux de croissance annuel moyen**	**1,29**	**1,01**	**0,64**	**0,42**
	Contribution du solde naturel	*0,44*	*0,56*	*0,48*	*0,54*
	Contribution du solde migratoire	*0,85*	*0,46*	*0,17*	*-0,12*
Territoire roubaisien	**Taux de croissance annuel moyen**	**-0,56**	**-0,06**	**-0,01**	**-0,2**
	Contribution du solde naturel	*0,72*	*0,77*	*0,8*	*0,88*
	Contribution du solde migratoire	*-1,27*	*-0,83*	*-0,82*	*-1,08*

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Au final, l'analyse de l'évolution de la population de 1975 à 2008 (**graphique 6**) permet de classer les territoires métropolitains en trois groupes :

- deux territoires à la croissance démographique nettement plus élevée que les autres : la pévèle et le territoire Est. Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné, les trajectoires ne sont pas équivalentes : le territoire Est a connu une très forte progression au cours des années 1970 suivie d'une stabilisation (avec une perte de population sur la fin de période) tandis que la Pévèle a connu une progression continue tout au long de la période ;
- quatre territoires dont la croissance démographique est supérieure à celle du Scot tout en restant inférieure à celle des espaces du premier groupe : les weppes, le Sud interurbain, l'armentiérois et la couronne Sud ;
- quatre territoires dont l'évolution démographique est inférieure à celle de la région : la couronne Nord ainsi que les territoire lillois, tourquennois et roubaisien, ce dernier espace se singularisant en présentant la seule décroissance globale sur la période 1975-2008.

Graphique 6 : évolution de la population de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)

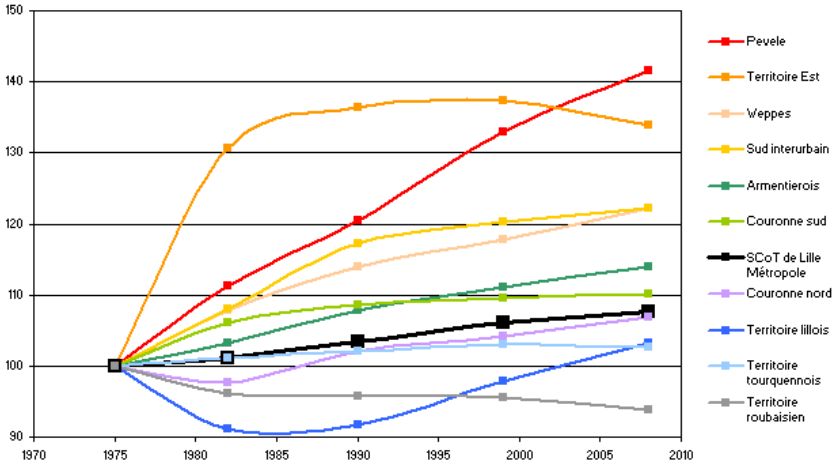

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Un vieillissement nettement moins prononcé sur le Scot de Lille

L'évolution démographique d'un espace donné ne peut se résumer aux seules variations de la population totale : la structure par âge de la population est aussi un élément essentiel à tout diagnostic démographique territorial. Les problématiques et contraintes associées aux décisions de politiques publiques locales ne seront en effet pas les mêmes selon que le territoire connait une forte proportion de séniors (cas de certaines zones rurales de la région) ou au contraire une proportion de jeunes plus élevée que sur les territoires environnants (cas du pôle universitaire lillois). Ces écarts posent en outre la question du fonctionnement intégré des différents territoires à une échelle géographique plus vaste.

En outre, si la présente étude est centrée sur les évolutions de la population active et de l'emploi, il est nécessaire d'étudier les dynamiques propres à chaque tranche d'âge, les actifs d'hier devenant les retraités d'aujourd'hui et les jeunes d'aujourd'hui représentant les actifs potentiels de demain. Il convient toutefois de rester prudent puisque les données relatives à la population et à la population active sont définies au lieu de résidence : il nous faudra ensuite prendre explicitement en compte l'ampleur du chômage et des navettes domicile-travail pour mener une véritable analyse de l'emploi.

Tableau 7 : répartition de la population par tranche d'âge en 1975 et 2008

Scot	1975			2008		
	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +
SCoT Agglomération Lyonnaise	32,1%	57,1%	10,8%	25,1%	59,9%	14,9%
SCoT de la CU Marseille Provence Métropole	29,6%	56,6%	13,9%	24,5%	57,8%	17,7%
SCoT de Lille Métropole	**35,1%**	**53,3%**	**11,7%**	**27,8%**	**59,5%**	**12,7%**

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Si le vieillissement est un phénomène global affectant l'ensemble des territoires, son ampleur varie considérablement d'un espace à l'autre. En 1975, le Scot de Lille métropole présentait une proportion de jeunes de moins de 20 ans plus élevée que ceux de Lyon et de Marseille : 35,1 % contre respectivement 32,1 % et 29,6 % (**tableau 7**). La part des séniors de 65 ans ou plus y était en position intermédiaire : 11,7 % contre respectivement 10,8 % et 13,9 % pour les Scot de Lyon et de Marseille. Près de 35 ans plus tard, en 2008, la part des jeunes de moins de 20 ans est toujours plus importante sur le Scot de Lille tandis que celle des séniors y est devenue plus faible : 12,7 % contre respectivement 14,9 % et 17,7 % pour les Scot de Lyon et de Marseille.
En termes de classes actives (population âgée de 20 à 64 ans), le Scot de Lille a progressivement comblé son « retard » : alors que la proportion de 20-64 ans était plus faible de 3 à 4 points en 1975, elle est en 2008 équivalente à celle observée sur le Scot de Lyon et même supérieure à celle relative au Scot de Marseille.

Graphique 7 : évolution du ratio de vieillissement de 1975 à 2008

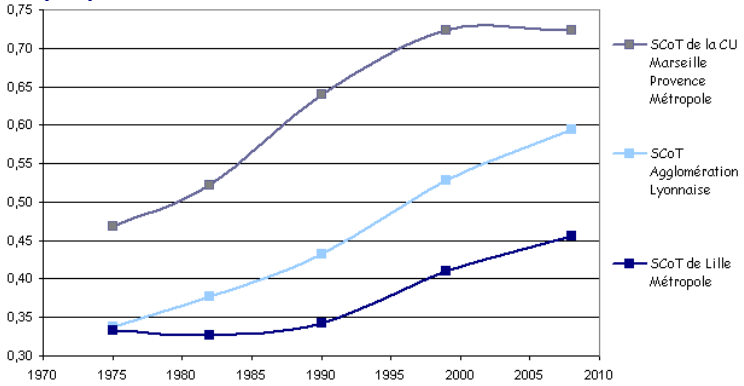

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

L'augmentation différenciée du ratio de vieillissement, qui rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans, permet de synthétiser les résultats précédents. La hausse du ratio a en effet été nettement moins importante sur le Scot de Lille (**graphique 7**) : + 12 points contre + 26 points pour les Scot de Lyon et de Marseille. La comparaison entre les Scot de Lille et de Lyon est édifiante : présentant un ratio analogue de 33 séniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 1975, les deux espaces divergent ensuite considérablement puisque le ratio passe à 46 pour le Scot de Lille contre 59 pour celui de Lyon.
Même en considérant l'ensemble des territoires de comparaison, le Scot de Lille est devenu dès la fin des années 1990 l'espace ayant le ratio de vieillissement le plus faible.

Tableau 8 : taux de croissance annuels moyens par tranche d'âge pour la période 1975-2008

Scot	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +
SCoT Agglomération Lyonnaise	-0,4%	0,5%	1,3%
SCoT de la CU Marseille Provence Métropole	-0,6%	0,1%	0,7%
SCoT de Lille Métropole	**-0,4%**	**0,6%**	**0,5%**

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Les différences de croissance annuelle moyenne par tranches d'âge permettent d'expliquer les évolutions précédentes (**tableau 8**). Ainsi, la baisse de la population des moins de 20 ans est un phénomène commun à l'ensemble des territoires, seuls les Scot de Toulouse et de Montpellier échappant à la règle. Pour les trois Scot qui nous intéressent, la diminution a été plus élevée sur le Scot de Marseille : - 0,6 % en moyenne par an contre - 0,4 % pour les deux autres.
Symétriquement, la population des 65 ans et plus augmente quel que soit le territoire considéré. Néanmoins, cette hausse est moins prononcée sur le Scot de Lille : c'est même la hausse la plus faible sur l'ensemble des espaces retenus (+ 0,5 % en moyenne par an). Si l'augmentation apparaît plus appuyée sur le Scot de Lyon (+ 1,3 %), elle l'est encore davantage sur d'autres Scot comme ceux de Rennes (+ 2,3 %), de l'agglomération thionvilloise (+ 2,1 %) ou de l'agglomération de Montpellier (+ 2,0 %).
Le vieillissement relativement plus rapide sur les Scot de Lyon et de Marseille s'explique donc différemment : une baisse plus rapide que sur le Scot de Lille de la population des moins de 20 ans sur celui de Marseille et une hausse plus rapide que sur le Scot de Lille de la population des 65 ans et plus sur celui de Lyon.

La population des classes potentiellement actives, âgée de 20 à 64 ans, a augmenté sur l'ensemble des espaces considérés entre 1975 et 2008, hormis pour le Scot du Nord Meurthe et Moselle, en lien avec les pertes de population importante subies par ce territoire très industriels. La hausse sur le Scot de Lille (+ 0,6 %) a été plus importante que celles relatives au Scot de Lyon (+ 0,5 %) et surtout de Marseille (+ 0,1 %). Il est cependant nécessaire de relativiser cet accroissement : il a été significativement plus élevé sur les Scot ayant vu leur population augmenter fortement : c'est notamment le cas des Scot de Toulouse (+ 1,7 %) et de Montpellier (+ 1,7 %).

Un moindre vieillissement au cœur de l'agglomération lilloise

Comme nous l'avons déjà mentionné, le vieillissement est un phénomène général affectant l'ensemble des espaces : ce message reste pertinent, même à l 'échelle géographique plus fine des territoires métropolitains. Si l'on considère l'exemple de la couronne Nord, la part des jeunes de moins de 20 ans est passée de 35,2 % en 1975 à 26,7 % en 2008, soit une baisse de 8,6 points (**tableau 9**). Dans le même temps, la proportion des séniors de 65 ans ou plus est passée de 10,7 % à 15,7 %, soit une hausse de 5 points.
Le territoire lillois se singularise nettement des autres : si la part des jeunes baisse comme ailleurs, la proportion des 65 ans ou plus se contracte également, passant de 13,3 % en 1975 à 10,3 % en 2008. Deux autres espaces voient leur part de 65 ans ou plus augmenter très peu : le territoire roubaisien (+ 0,5 point) et la Pévèle (+ 0,5 %).
Concernant la population des 20-64 ans, qui correspond plus ou moins à la population potentiellement active, la hausse est généralisée à l'ensemble des territoires métropolitains, même si l'ampleur de l'accroissement est différenciée : de + 3,6 points pour la couronne Nord à près de + 10 points pour le territoire lillois.

Tableau 9 : répartition de la population par tranche d'âge en 1975 et 2008

Territoires métropolitains	1975			2008		
	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +
Couronne nord	35,2%	54,0%	10,7%	26,7%	57,7%	15,7%
Weppes	36,6%	52,3%	11,0%	27,3%	58,4%	14,3%
Couronne sud	35,8%	54,3%	9,9%	26,6%	59,1%	14,3%
Armentierois	34,8%	52,8%	12,4%	28,8%	57,4%	13,8%
Territoire tourquennois	36,2%	51,7%	12,1%	29,7%	56,9%	13,4%
Sud interurbain	36,7%	52,4%	10,8%	27,5%	59,4%	13,1%
Territoire roubaisien	36,3%	51,5%	12,2%	30,8%	56,5%	12,7%
Pevele	34,5%	53,5%	12,0%	28,2%	59,3%	12,5%
Territoire lillois	31,1%	55,6%	13,3%	24,2%	65,6%	10,3%
Territoire Est	38,1%	54,1%	7,9%	29,0%	60,8%	10,2%

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Ces dynamiques différenciées se retrouvent dans les trajectoires du ratio de vieillissement des territoires métropolitains (**graphique 8**), qui rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. On retrouve ici la singularité du territoire lillois : le ratio de vieillissement y a très peu évolué entre 1975 et 2008, contrairement aux autres espaces. Si ces autres territoires ont tous vu leur ratio augmenter, le rythme est apparu assez hétérogène. La Pévèle et le territoire roubaisien ont ainsi connu une évolution sensiblement similaire à celle du Scot de Lille tandis que la hausse a été beaucoup plus marquée sur la couronne Nord (ce résultat s'expliquant notamment par le plus fort accroissement de la part des séniors sur la période considérée).

Graphique 8 : évolution du ratio de vieillissement de 1975 à 2008

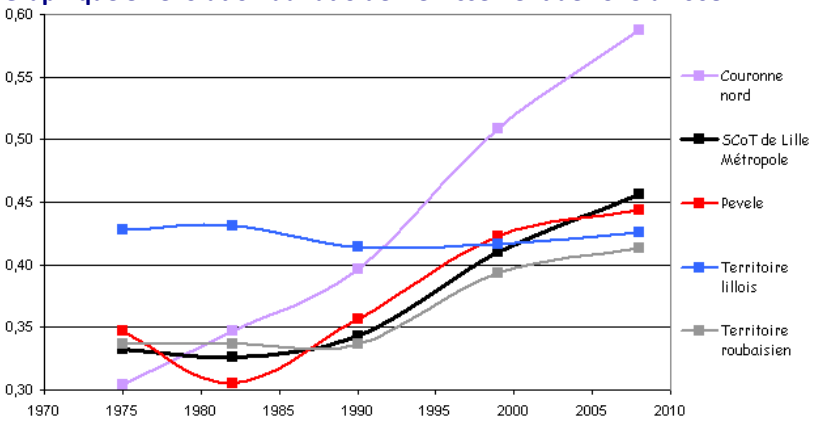

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Sur le territoire lillois, la baisse de la proportion des 65 ans et plus peut potentiellement s'expliquer par deux mécanismes distincts :

- une augmentation de la population des séniors inférieure à celle de la population totale ;
- une baisse réelle de la population des séniors.

L'étude des taux de croissance annuels moyens par tranches d'âge (**tableau 10**) vient confirmer la seconde hypothèse : la population des 65 ans et plus s'est contractée de - 0,4 % en moyenne par an sur l'ensemble de la période 1975-2008. C'est le seul espace du Scot de Lille, avec le territoire roubaisien, à présenter une telle caractéristique, traduisant probablement une accélération des départs en zone périurbaine pour les plus âgés.

Si la croissance annuelle moyenne de la population des 20-64 ans a été positive quel que soit le territoire considéré, elle a été particulièrement importante sur le territoire lillois, cœur de l'agglomération, et sur les zones périurbaines à vocation plus résidentielle comme le territoire Est, les Weppes ou la Pévèle. Ces espaces ont notamment profité des migrations périurbaines, particulièrement prégnantes au cours des années 1970 et 1980 (nombre de ces personnes continuant cependant à travailler sur les pôles d'emploi du Scot, tel le territoire lillois).

Tableau 10 : taux de croissance annuels moyens par tranche d'âge pour la période 1975-2008

Territoires métropolitains	- de 20 ans	20-64 ans	65 ans et +
Territoire Est	0,1%	1,2%	1,7%
Weppes	-0,3%	1,0%	1,4%
Couronne sud	-0,6%	0,5%	1,4%
Couronne nord	-0,6%	0,4%	1,4%
Sud interurbain	-0,3%	1,0%	1,2%
Pevele	0,4%	1,3%	1,1%
Armentierois	-0,2%	0,6%	0,7%
Territoire tourquennois	-0,5%	0,4%	0,4%
Territoire roubaisien	-0,7%	0,1%	-0,1%
Territoire lillois	-0,4%	0,8%	-0,4%

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Ces multiples détours nous ont permis de mieux cerner les composantes de la croissance démographique, aussi bien à l'échelle du Scot de Lille métropole qu'au niveau des territoires métropolitains. Il convient à présent de mieux caractériser l'évolution de la population active, celle-ci résultant à la fois des dynamiques démographiques précédentes et de la variation des taux d'activité. Cette approche de l'évolution de la population active :

- nous permettra en outre de mieux appréhender les relations fonctionnelles croissantes unifiant les espaces du Scot de Lille ;
- constituera le point de connexion central entre d'une part, les évolutions démographiques présentées jusqu'ici et, d'autre part, la dynamique de l'emploi proprement dit.

Partie I.2 : évolution de la population active

La dynamique de la population active présente sur un territoire constitue une donnée essentielle permettant de caractériser le potentiel de main d'œuvre mobilisable. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une étude de l'emploi : la population active reste définie au lieu de résidence (il faut donc intégrer explicitement les navettes domicile-travail pour passer à la dynamique de l'emploi) et la population active comprend à la fois les actifs occupés et les chômeurs.

Tableau 11 : population active de 1975 à 2008

Scot	1975	1982	1990	1999	2008
SCoT Agglomération Lyonnaise	525 105	536 212	562 010	575 901	636 667
SCoT de Lille Métropole	445 925	476 264	487 886	520 203	556 264
SCoT de la CU Marseille Provence Métropole	403 525	401 772	404 169	416 677	448 241

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

La population active du Scot de Lille est passée de 446 000 en 1975 à 556 000 en 2008, soit une progression annuelle moyenne de + 0,67 %[2] (**tableau 11**). Cette hausse apparaît supérieure à celles observées sur les Scot de Lyon (+ 0,59 %) et surtout de Marseille (+ 0,32 %). Il convient cependant de relativiser ces résultats (**graphique 9**) : l'accroissement de population active sur le Scot de Lille apparaît en effet assez faible lorsqu'on la compare à l'évolution observée sur d'autres Scot comme ceux de l'agglomération de Montpellier (+ 2,22 %) ou de l'agglomération toulousaine (+ 2,08 %).
Si les taux de croissance sont utiles pour évaluer le dynamisme démographique relatif des espaces, les ordres de grandeurs en jeu sont parfois fort différents. Ainsi, alors que la croissance de la population active apparaît nettement plus soutenue sur les Scot de Rennes et du Pays de Loire-Angers que sur celui de Lille (respectivement + 1,57 % et + 1,40 % contre + 0,64 % sur la période 1975-1999), le gain absolu de population active est supérieur sur le Scot de Lille : + 74 500 contre + 60 000 et + 38 000 pour ceux de Rennes et du Pays de Loire-Angers sur cette même période.

Graphique 9 : évolution de la population active de 1975 à 2008

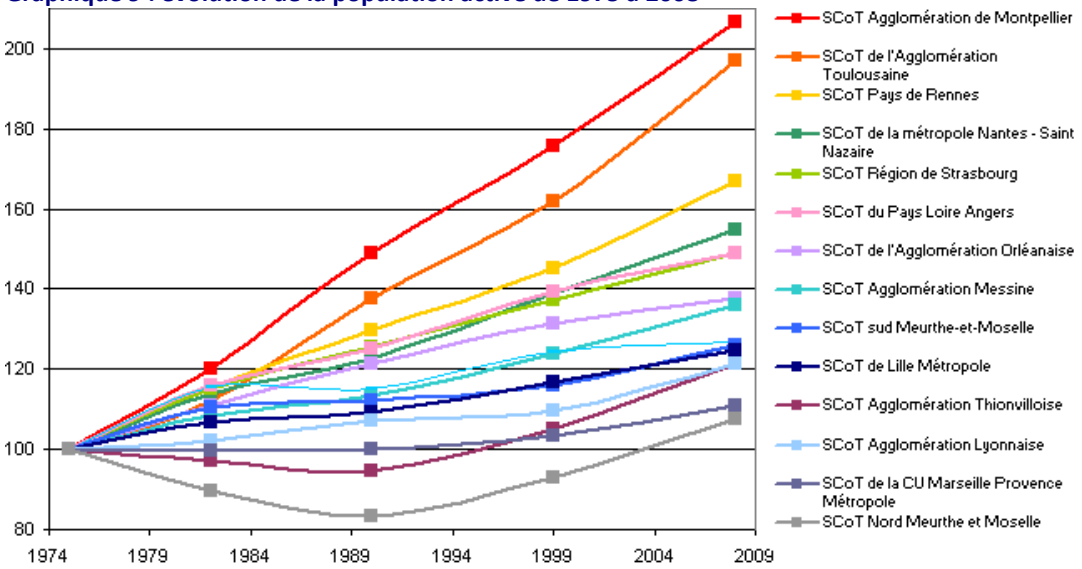

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Lorsque l'on compare les évolutions de population et de population active, le positionnement relatif des différents espaces est plus ou moins analogue. Néanmoins, le lien n'est pas direct : d'une part l'évolution de la population active doit davantage être reliée à l'évolution de la population des

[2] Les données présentées ici doivent être interprétées avec prudence en raison de l'évolution des concepts d'activité entre les recensements de 1999 et de 2008. Il convient plutôt d'analyser ces résultats en termes de positionnement relatif des Scot plutôt qu'en termes de niveau.

classes d'âge potentiellement actives (les 20-64 ans par exemple) et, d'autre part, la dynamique de la population active repose également sur la variation des taux d'activité. Cette seconde composante ne peut être ignorée et permet de prendre certains phénomène en compte telle la forte hausse de l'activité féminine sur la période considérée.

La population active : de la démographie à la dynamique de l'emploi

L'évolution de la population active, traduisant le potentiel de main d'œuvre mobilisable, est au cœur des dynamiques démographique et économique des territoires : elle peut d'une part être reliée aux composantes qualifiées de « sociodémographique » et d'autre part au fonctionnement des marchés locaux du travail (**encadré 3**).

Encadré 3 : des évolutions démographiques à la dynamique de l'emploi

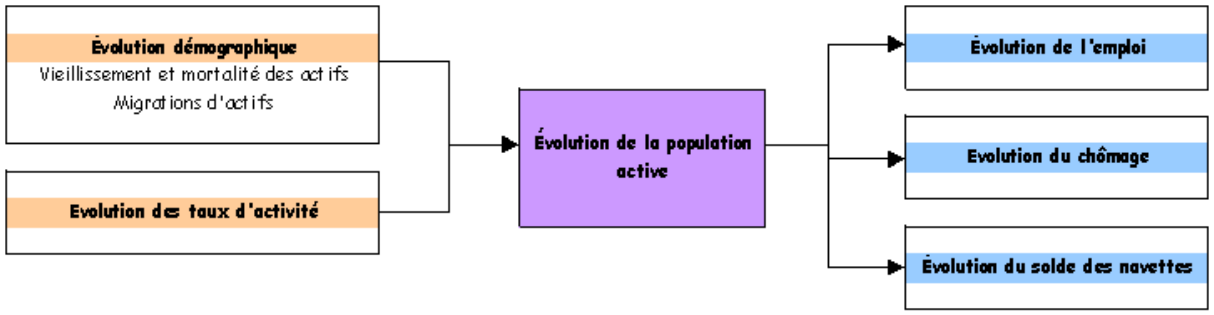

L'approche socio-économique, illustrée sur la partie gauche du schéma, permet de quantifier les déterminants de la population active. L'évolution de celle-ci va alors dépendre de trois éléments : le vieillissement de la population active (les générations successives transitant par les différentes périodes d'activité au cours du cycle de vie), les migrations résidentielles d'actifs (traduisant les entrées et sorties d'actifs sur un territoire donné) et l'évolution des taux d'activité (modulant le rapport entre population et population active).
L'approche par le marché du travail, représentée sur la partie droite du schéma, permet de comprendre comment cette population active s'est « distribuée » sur le marché du travail : la variation de la population active s'est-elle plutôt traduite par une évolution de l'emploi ou par un ajustement du chômage ? En outre, la population active étant définie au lieu de résidence et l'emploi au lieu de travail, il est nécessaire de prendre en compte les navettes domicile-travail de manière à relier ces deux composantes.
Cette présentation schématique pourrait laisser croire à une indépendance des deux approches : il n'en est rien, l'ensemble des éléments précédents étant connectés par des liens complexes et multidimensionnels. C'est par exemple le cas des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail : les migrations résidentielles du Scot de Lille vers celui de Flandre intérieure génèrent bien souvent de nouvelles navettes, les actifs résidant en Flandre intérieure mais continuant à travailler sur la métropole lilloise. C'est également le cas de l'évolution des taux d'activité et du chômage : une forte hausse du chômage est en effet susceptible d'accroitre les transitions de la population active vers l'inactivité et inversement.

Le Scot de Lille pénalisé par les migrations d'actifs

Il s'agit ici de détailler les mécanismes relatifs à la première approche, qualifiée de socio-démographique, avec une évolution de population active résultant de trois composantes :
Variation de population active = effet démographique + effet taux d'activité + effet migration des actifs

L'ensemble des données présentées (aussi bien pour l'approche sociodémographique que pour l'approche marché du travail) sont exprimées en variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période.

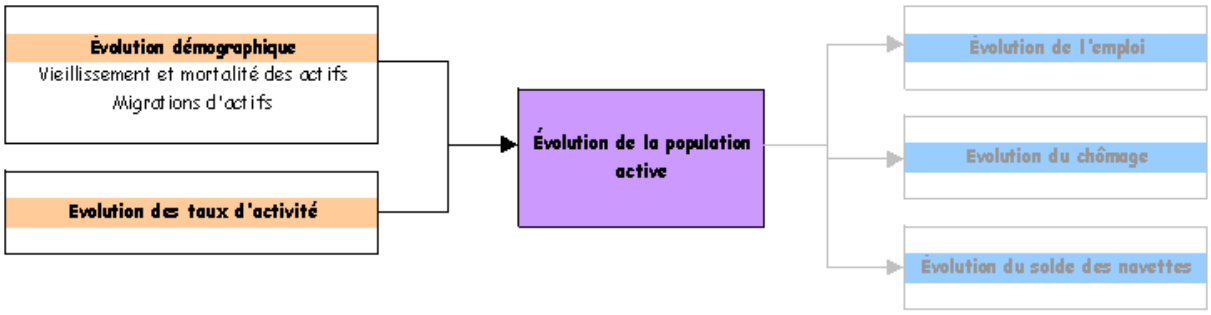

L'effet démographique repose sur la déformation de la pyramide des âges des actifs, elle-même fonction des différences d'effectifs entre générations : c'est par exemple le cas lorsque les générations creuses nées pendant la guerre sont progressivement remplacées par celles plus nombreuses du baby-boom. L'effet taux d'activité se révèle plus complexe à appréhender en raison de cette déformation dans le temps de la pyramide des âges des actifs (**encadré 4**). Enfin, l'effet migrations des actifs transpose à la population spécifique des actifs les mouvements de migrations résidentielles entre territoires.

Encadré 4 : variation des taux d'activité et structure de la population

La mesure de l'effet taux d'activité est assez complexe et n'est pas indépendante de la déformation de la structure de la pyramide des âges. Ainsi, alors même que les taux d'activité détaillés par sexe et âge peuvent se contracter, l'existence d'effets de structure démographiques peut engendrer une hausse du taux d'activité global. Considérons l'exemple d'un territoire fictif composé de deux classes d'âge A et B (**tableau 12**).

La population de la classe A passe de 50 à 300 entre 1990 et 1999 tandis que dans le même temps, celle de la classe B passe de 100 à 450. Supposons en outre que les taux d'activité détaillés baissent : celui de la classe A passe de 0,6 à 0,59 et celui de la classe B passe de 0,1 à 0,08.

Tableau 12 : évolution de la population et des taux d'activité entre 1990 et 1999

Année	Tranches d'âge	Population	Taux d'activité	Population active
1990	A	50	0,6	30
1990	B	100	0,1	10
1999	A	300	0,59	177
1999	B	450	0,08	36

Tableau 13 : calcul des taux d'activité agrégés en 1990 et 1999

Année	Population	Population active	Taux agrégé
1990	150	40	0,267
1999	750	213	0,284

Le taux d'activité global de ce territoire fictif augmente entre 1990 et 1999 (**tableau 13**) : il passe de 0,267 à 0,284 alors que dans le même temps, on a supposé une baisse des taux détaillés. Ce phénomène s'explique par la déformation de la pyramide des âges entre 1990 et 1999. Le poids de la classe A (classe de forte activité) passe de 33 % en 1990 à 40 % en 1999 tandis que celui de la classe B (classe de faible activité) passe de 67 % à 60 %.

Tableau 14 : calcul de l'effet taux d'activité entre 1990 et 1999

Tranches	Population moyenne	Variation des taux	Contribution
A	175	-0,01	-1,75
B	275	-0,02	-5,5

L'effet taux d'activité (**tableau 14**) s'obtient en multipliant la population moyenne de chaque classe par le différentiel de taux associé entre 1990 et 1999. Il est donc égal à - 1,75 + (- 5,5) soit - 7,25.

Les **graphiques 10 à 12** présentent cette première décomposition de l'évolution de la population active à l'échelle du Scot de Lille pour les différentes périodes intercensitaires. Quelle que soit la période considérée, l'effet taux d'activité apparaît marginal : la variation de la population active va alors principalement reposer sur la confrontation des effets démographiques et migratoires. Le premier est toujours positif tandis que le second est systématiquement négatif. Néanmoins, l'effet démographique domine toujours l'effet migration d'actifs : la population active du Scot de Lille augmente continuellement sur l'ensemble de la période.

Considérons, à titre d'exemple, la période 1975-1982 : pour 1 000 actifs en 1975, le Scot de Lille gagnait + 7,75 actifs en moyenne par an sur cette première période. L'effet démographique était alors de + 13,76 : cela signifie qu'en l'absence des effets taux d'activité et migratoire, la population active aurait augmenté en moyenne de + 13,76 par an et non de + 7,75.
Pourquoi l'accroissement fut-il ainsi minoré ? Essentiellement à cause du déficit migratoire sur la population des actifs : l'effet migration était en effet de - 6,96 sur cette période 1975-1982.

Graphique 10 : évolution de la population active du Scot de Lille 1975-1990 (approche sociodémographique)

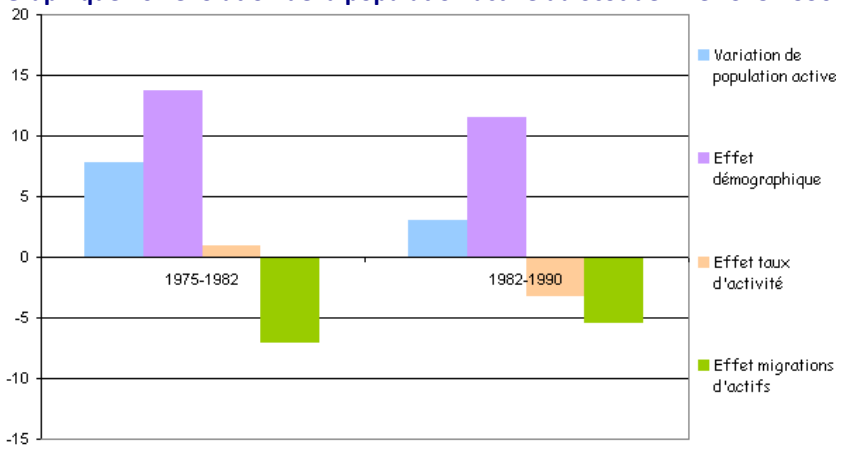

Source : recensements de la population 1975 à 1990 (Insee).

Graphique 11 : évolution de la population active du Scot de Lille 1990-2006 (approche sociodémographique)

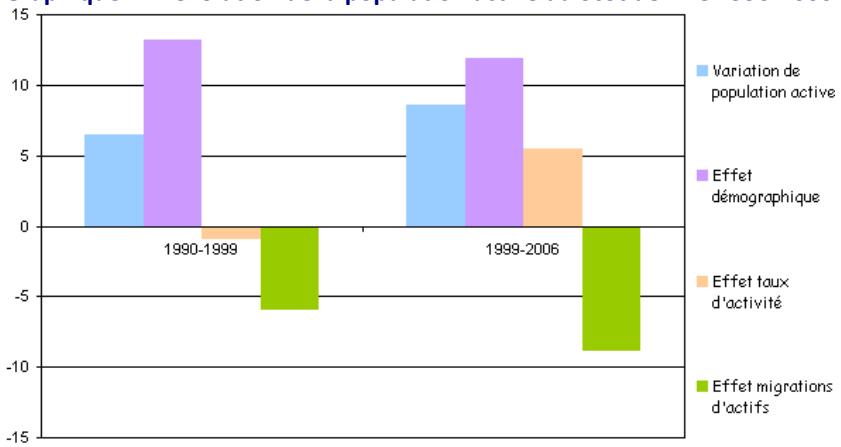

Source : recensements de la population 1990 à 2006 (Insee).

Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, les évolutions 1999-2006 doivent être interprétées avec prudence en raison des changements de concepts d'activité et d'emploi entre ces deux recensements. Ces modifications concernent essentiellement les actifs les plus jeunes et les plus âgés (étudiants et retraités ayant une activité professionnelle complémentaire). Ainsi, en se concentrant sur la population active des 25-49 ans, le message est bien différent : on passe d'une hausse de la population active (**graphique 11**) à une très légère baisse (**graphique 12**). On retrouve cependant la même dualité : un effet positif issu de la déformation de la pyramide des âges contrebalancé par un effet négatif des migrations résidentielles d'actifs.

Graphique 12 : évolution de la population active du Scot de Lille 1999-2006 pour les 25-49 ans

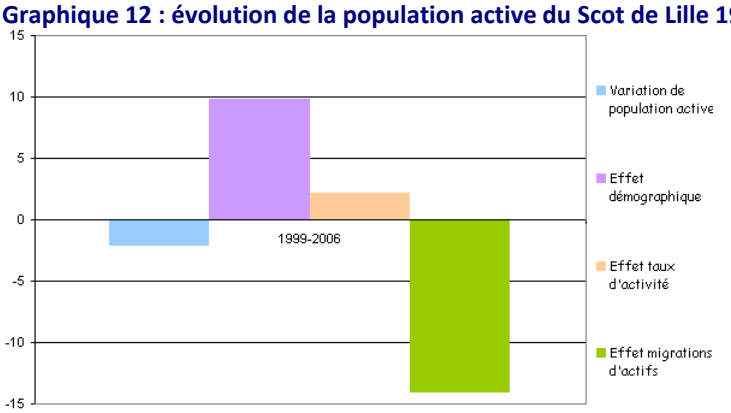

Source : recensement de la population 1999 et 2006 (Insee).

Une hausse de l'emploi limitée par celle du chômage à l'échelle du Scot de Lille

Il s'agit ici de spécifier davantage les mécanismes inhérents à la seconde approche de l'évolution de la population active, fondée sur le fonctionnement des marchés locaux du travail. La variation de la population active est alors décomposée en quatre éléments :

Variation de population active = variation de l'emploi + variation du chômage + variation des militaires du contingent - solde des navettes domicile-travail

Comme pour la première approche, ces données sont exprimées en variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période.

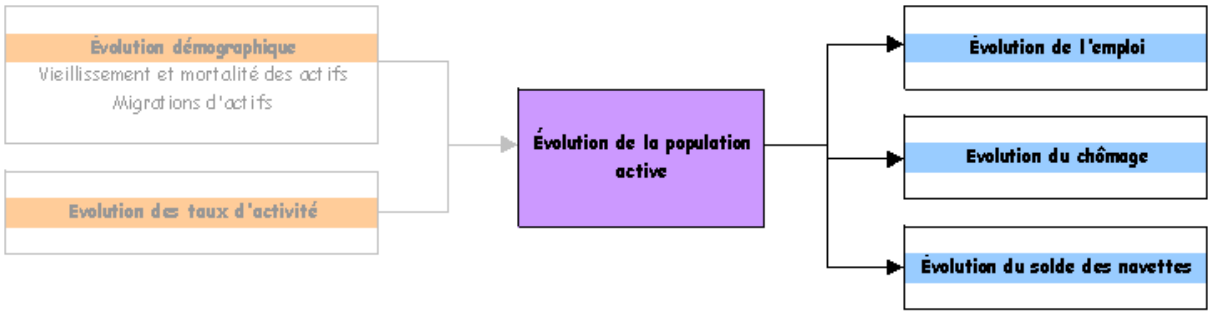

L'évolution de la population active résidant sur un territoire peut être scindée en une variation de l'emploi et une variation du chômage. Néanmoins, une telle optique reste partielle : l'emploi peut très bien s'accroitre sur un territoire sans que la population active et le nombre de chômeurs n'évoluent. Il est en effet impératif de tenir compte de l'existence des navettes domicile-travail. Le territoire en question va alors « profiter » de l'accroissement de la population active sur les zones qui lui sont connectés. Enfin, de manière à boucler complètement l'analyse, il est nécessaire de tenir compte de la variation du nombre de militaires du contingent car ceux-ci sont comptabilisés à part (même si ce dernier effet apparaît peu significatif).

Les **graphiques 13 à 15** présentent cette seconde décomposition de l'évolution de la population active à l'échelle du Scot de Lille pour les différentes périodes intercensitaires. Hormis sur la dernière période 1999-2006, la hausse de la population active y a été systématiquement accompagnée d'une hausse du chômage, en particulier sur la période 1975-1982, suite aux effets de la crise déclenchée par le choc pétrolier de 1973. En comparaison, les variations de l'emploi jouent un rôle beaucoup plus restreint : de très légères diminutions, peu significatives, jusqu'à la fin des années 1980 suivie d'une hausse plus importante, équivalente à celle du chômage, au cours des années 1990. Sur la dernière période 1990-1999, l'augmentation de la population active semble s'être principalement traduite par une forte hausse de l'emploi mais, une fois encore, il faut prendre garde aux changements de concepts. En se concentrant sur la seule population des 25-49 ans (**graphique 15**), les évolutions sont beaucoup moins nettes, plus proche de la stabilité : une légère baisse de la population active accompagnée de contraction aussi peu importantes de l'emploi et du chômage.
Par contre, le rôle des navettes domicile-travail est marginal à l'échelle globale du Scot de Lille. Ceci peut être interprété comme le signe d'un fonctionnement intégré des marchés locaux du travail et de l'habitat à l'intérieur du Scot : comme nous le verrons par la suite, ces flux domicile-travail joue un rôle nettement plus prégnant entre les territoires métropolitains.

Graphique 13 : évolution de la population active du Scot de Lille 1975-1990 (approche marché du travail)

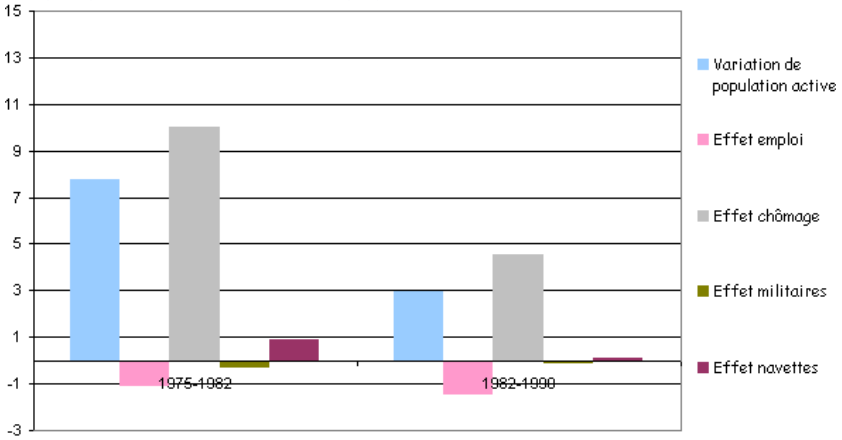

Source : recensements de la population 1975 à 1990 (Insee).

Graphique 14 : évolution de la population active du Scot de Lille 1990-2006 (approche marché du travail)

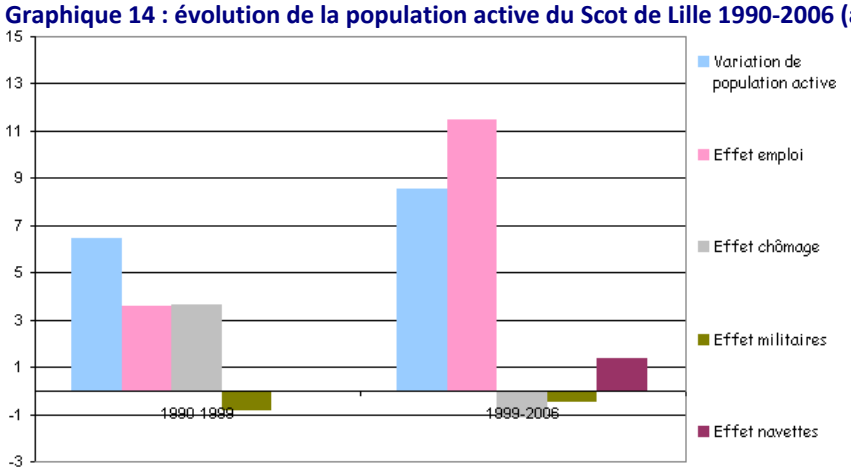

Source : recensements de la population 1990 à 2006 (Insee).

Graphique 15 : évolution de la population active du Scot de Lille 1999-2006 pour les 25-49 ans

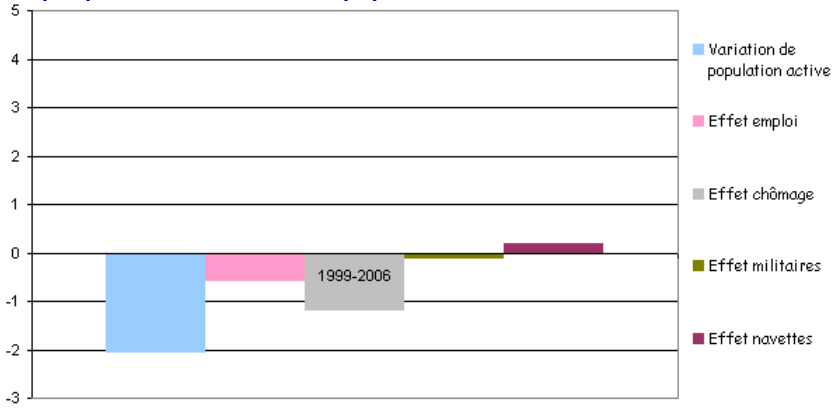

Source : recensement de la population 1999 et 2006 (Insee).

Une évolution plus favorable de la population active sur les territoires métropolitains à vocation plus résidentielle

Graphique 16 : évolution de la population active de 1975 à 2008 pour les territoires métropolitains

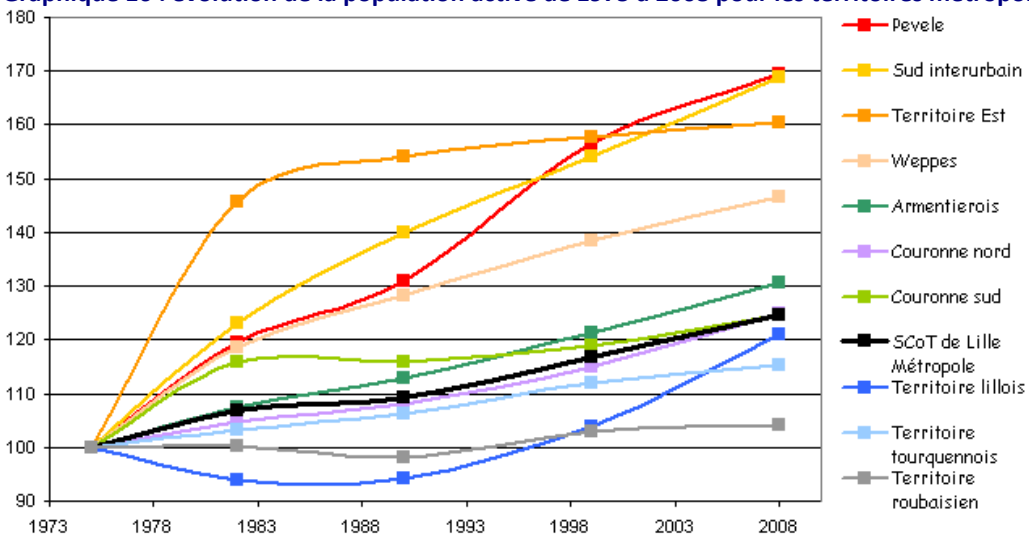

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

L'évolution de la population active de 1975 à 2008 à l'échelle globale du Scot masque des réalités assez hétérogènes entre les territoires métropolitains (**graphique 16**). Ainsi, entre 1975 et 1999[3], la population active s'est accrue de 74 000, soit une croissance moyenne de + 0,64 % par an. À l'échelle plus localisée des territoires métropolitains, cette évolution est comprise entre + 0,12 % pour le territoire roubaisien et + 1,92 % pour le territoire Est. On retrouve, plus globalement, un classement similaire à celui observé en termes de population mais ici, la population active augmente quel que soit l'espace considéré (sauf pour le territoire lillois en début de période suite aux importants mouvements de périurbanisation), même sur les zones connaissant des baisses de population tel le territoire roubaisien (en lien avec l'accroissement de l'activité féminine et son corollaire, l'augmentation du taux d'activité global).

L'évolution des populations actives apparaît nettement plus favorable sur les espaces à vocation plus résidentielle comme la Pévèle, le Sud interurbain ou les Weppes : l'augmentation de la population active y est plus rapide qu'en moyenne sur le Scot. À l'inverse, l'accroissement est moins rapide sur les pôles d'emploi, tels les territoires roubaisien et tourquennois. Cependant, ceci ne préjuge en rien

[3] Les évolutions ne sont pas calculées sur l'ensemble de la période de manière à éviter les problèmes associés aux changements de concepts d'activité et d'emploi.

les évolutions de l'emploi associées, en raison notamment de l'existence des navettes entre territoires métropolitains.

Comme précédemment, les taux de croissance annuels moyens masquent des ordres de grandeur très différents. Sur la période 1975-1999, la population active de la Pévèle augmente de + 1,88 % en moyenne par an, soit 6 500 actifs en plus en 24 ans. Dans le même temps, la population active du territoire tourquennois augmente nettement moins, de + 0,47 % en moyenne par an, mais la hausse absolue y est plus élevée : + 7 300 actifs en 24 ans.

Les migrations d'actifs au cœur des évolutions différenciées des territoires métropolitains

Il s'agit ici d'appliquer la première décomposition de l'évolution de la population active à l'échelle des territoires métropolitains. Par soucis de clarté, les mécanismes ne seront illustrés que pour deux espaces ayant des logiques fonctionnelles différentes : le territoire lillois, véritable coeur de l'agglomération lilloise, et la Pévèle - Sud interurbain, territoire à vocation plus résidentielle.
La population active augmente globalement sur ces deux territoires, sauf pour le territoire lillois entre 1975 et 1982 où elle se contracte, en lien avec les importantes migrations périurbaines de cette époque, et entre 1982 et 1990 où elle apparaît stable. De la même manière qu'à l'échelle du Scot dans son ensemble, l'effet démographique est toujours positif, que ce soit pour la Pévèle - Sud interurbain ou le territoire lillois.
La principale différence entre ces deux espaces va alors reposer sur l'effet migratoire. Ce dernier est positif pour la Pévèle - Sud interurbain, bien que l'effet soit généralement marginal, alors qu'il est systématiquement négatif pour le territoire lillois. Le déficit migratoire sur les actifs y était surtout marqué en 1975-1982 (expliquant en partie la baisse de la population active sur cette période) mais il semble de nouveau s'accroître sur la période 1999-2006, même lorsque l'on considère le champs restreint des 25-49 ans.

Considérons, à titre illustratif, l'exemple de la période 1975-1982. Pour 1 000 actifs en 1975, la population active de la Pévèle - Sud interurbain a augmenté en moyenne de + 27,68 par an ; dans le même temps, celle-ci s'est contractée de - 9,84 en moyenne annuelle sur le territoire lillois. L'effet démographique y est positif pour les deus zones : + 13,76 pour la Pévèle - Sud interurbain contre + 11,08 pour le territoire lillois. L'effet taux est quant à lui particulièrement élevé sur la Pévèle - Sud interurbain (+ 10,15) mais légèrement négatif sur le territoire lillois (- 2,22). En fait, la principale différence repose sur l'effet migratoire : + 3,77 sur la Pévèle - Sud interurbain contre - 18,70 sur le territoire lillois. Cela signifie que, en l'absence des effets démographique et taux d'activité, la population active aurait chuté beaucoup plus fortement sur cet espace : - 18,7 actifs en moyenne par an entre 1975 et 1982 pour 1 000 actifs présents en 1975.

Graphique 17 : évolution de la population active 1975-1982 (approche sociodémographique)

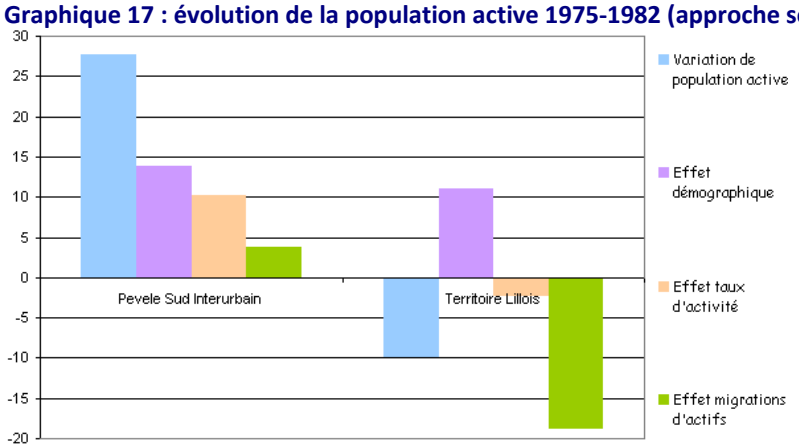

Source : recensements de la population 1975 et 1982 (Insee).

Graphique 18 : évolution de la population active 1982-1990 (approche sociodémographique)

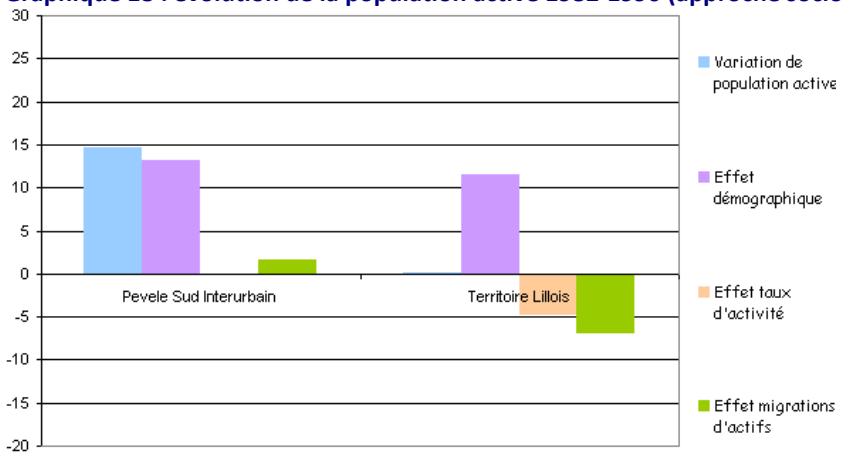

Source : recensements de la population 1982 et 1990 (Insee).

Graphique 19 : évolution de la population active 1990-1999 (approche sociodémographique)

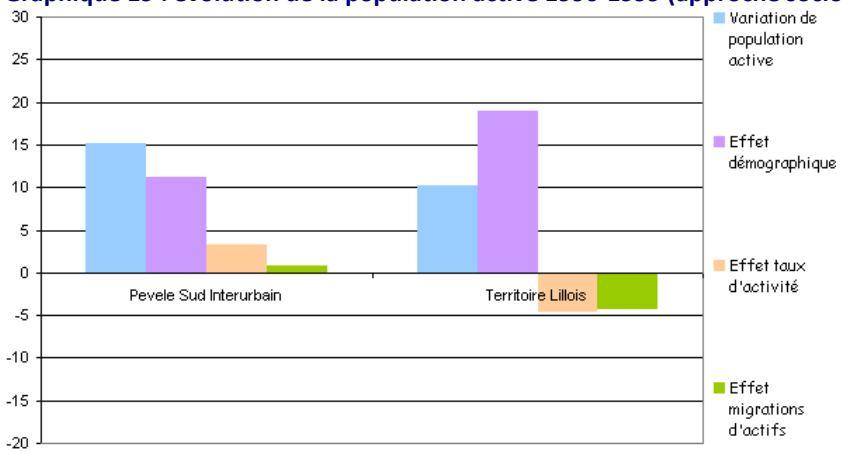

Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

Graphique 20 : évolution de la population active 1999-2006 (approche sociodémographique)

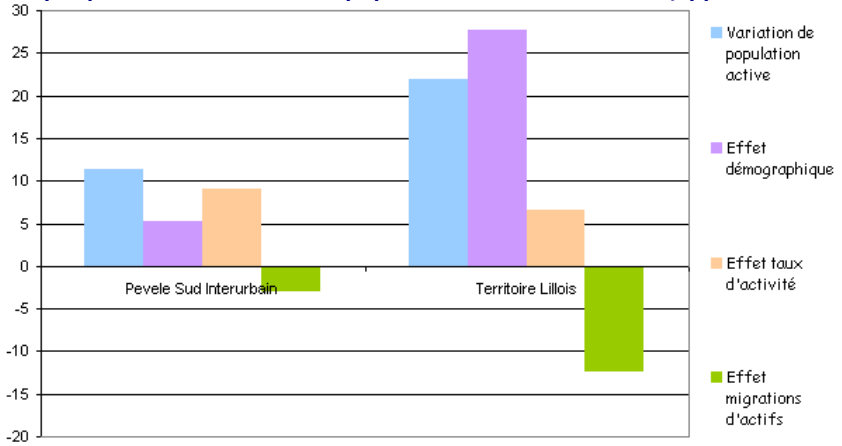

Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

Graphique 21 : évolution de la population active 1999-2006 pour les 25-49 ans (approche sociodémo.)

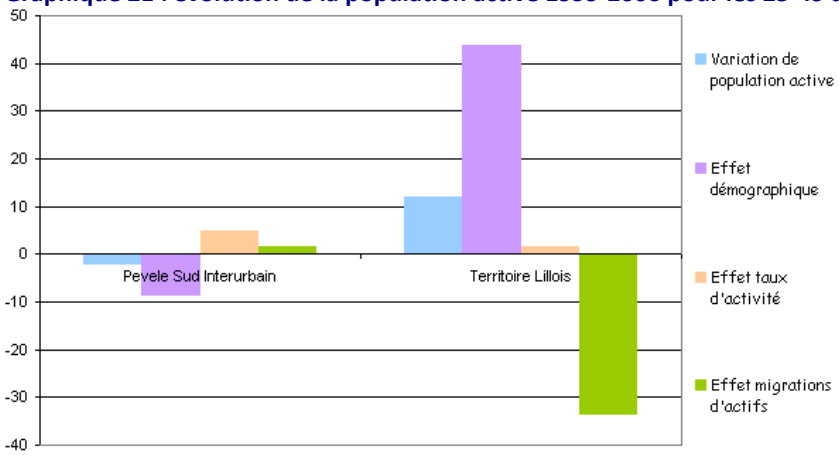

Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

Le rôle prépondérant des navettes entre territoires métropolitains

La seconde approche par le fonctionnement des marchés locaux du travail est ici appliquée aux deux mêmes territoires métropolitains que précédemment : la Pévèle - Sud interurbain et le territoire lillois (**graphiques 22 à 26**). Comme pour le Scot de Lille pris dans son ensemble, la variation du chômage est généralement supérieure à celle de l'emploi sauf sur la période 1999-2006 où la hausse de la population active s'est essentiellement traduite par une forte augmentation de l'emploi, en particulier sur le territoire lillois. Néanmoins, comme précédemment, les données sont biaisées par l'évolution des concepts d'activité et d'emploi. Lorsque l'on considère uniquement la population active des 25-49 ans, le message est très différent : la variation de l'emploi est alors quasiment nulle entre 1999 et 2006.

Mais surtout, à la différence de ce que l'on a observé au niveau du Scot, les navettes domicile-travail prennent toute leur importance et signale une intégration avancée des marchés du travail et de l'habitat internes au Scot de Lille métropole. Par exemple, sur la période 1975-1982, la hausse de la population active sur la Pévèle - Sud interurbain s'est principalement transformée en une hausse des navettes : la hausse consécutive de l'emploi a donc très peu profité à cet espace, mais bien davantage aux pôles d'emploi environnants. Le raisonnement est symétrique sur le territoire lillois : en l'absence du solde positif sur les navettes, la baisse de l'emploi y aurait été encore plus marquée.

Graphique 22 : évolution de la population active 1975-1982 (approche marché du travail)

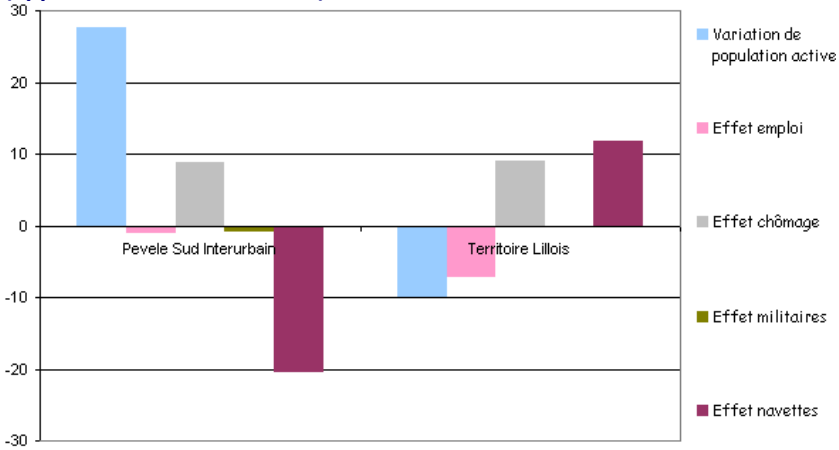

Source : recensements de la population 1975 et 1982 (Insee).

Graphique 23 : évolution de la population active 1982-1990 (approche marché du travail)

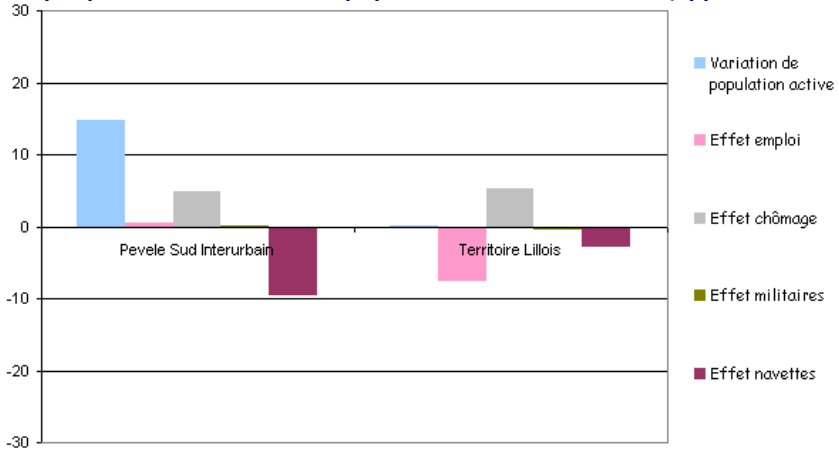

Source : recensements de la population 1982 et 1990 (Insee).

Graphique 24 : évolution de la population active 1990-1999 (approche marché du travail)

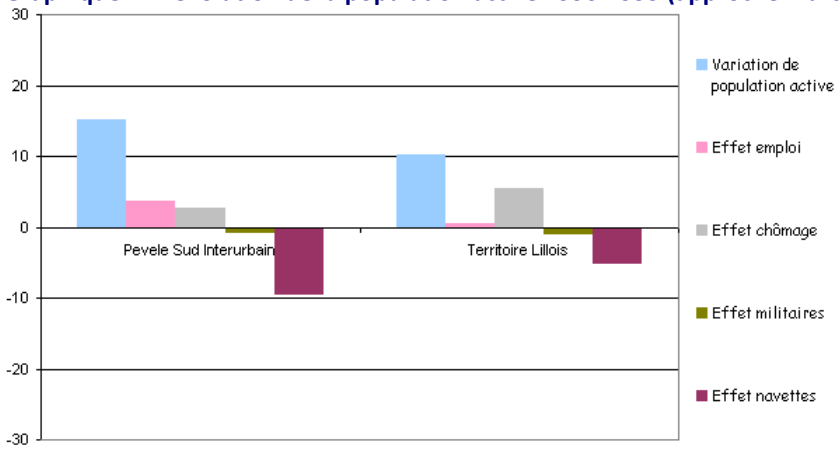

Source : recensements de la population 1990 et 1999 (Insee).

Graphique 25 : évolution de la population active 1999-2006 (approche marché du travail)

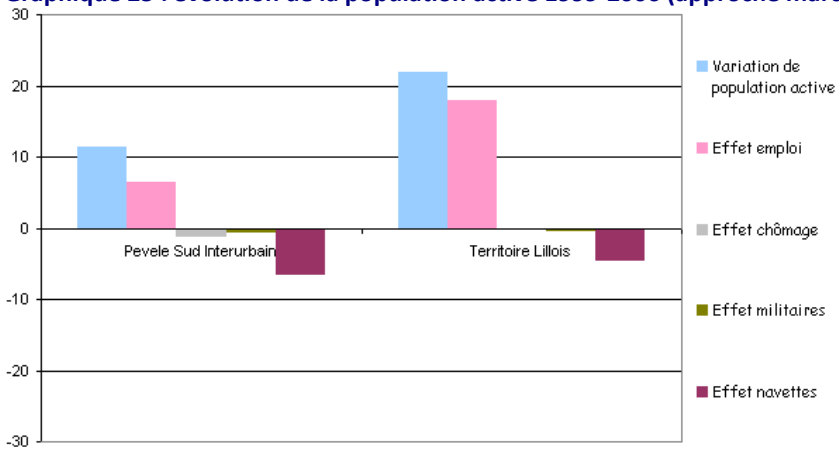

Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

Graphique 26 : évolution de la population active 1999-2006 pour les 25-49 ans (approche marché du travail)

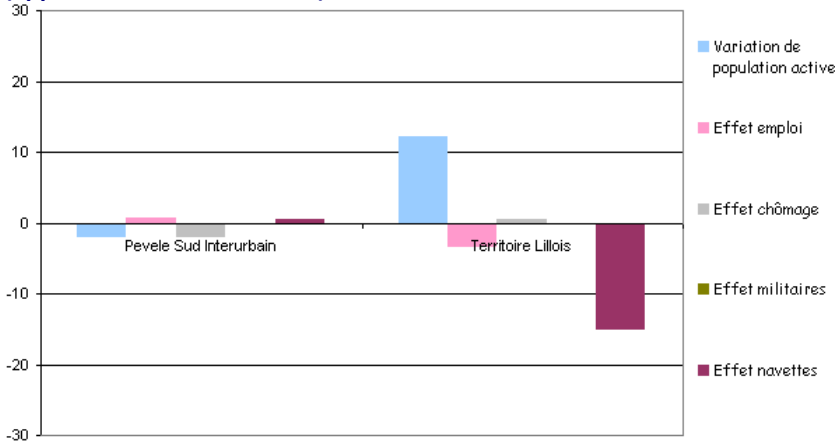

Source : recensements de la population 1999 et 2006 (Insee).

Partie I.3 : évolution de l'emploi

Les analyses précédentes ont mis en évidence les liens complexes et multidimensionnels unissant les variations de population, de population active et d'emploi, en particulier à l'échelle plus localisée des territoires métropolitains. Comprendre le dynamisme différencié des marchés locaux du travail nécessite en effet d'étudier au préalable les trajectoires socio-démographiques, aussi bien en termes de population qu'en termes de comportement d'activité.
Ainsi, un espace connaissant une dynamique vertueuse de son marché local du travail serait susceptible d'attirer de jeunes actifs. Ces arrivées pourraient à leur tour attirer de nouvelles structures productives souhaitant d'une part profiter de la disponibilité d'un certain type de main d'œuvre et, d'autre part, développer les activités présentielles à destination de la population résidente. À l'inverse, une zone particulièrement marquée par la chute de l'emploi industriel et qui ne parviendrait pas à réorienter sa structure productive serait susceptible de perdre une partie de sa population, particulièrement chez les actifs. Le phénomène est encore plus complexe à l'échelle des territoires infra-Scot en raison de l'importance des navettes domicile - travail : les évolutions de population active et d'emploi sur un territoire ne sont plus parfaitement connectées.

À présent, il convient de détailler plus spécifiquement les évolutions de l'emploi proprement dites, en gardant à l'esprit qu'elles résultent en partie d'un dynamisme propre et en partie du jeu des évolutions sociodémographiques sous-jacentes. En outre, les trajectoires d'emploi passées et en devenir vont inévitablement dépendre de la répartition des emplois par secteurs d'activité : les possibilités futures ne seront pas les mêmes selon que l'espace en question est davantage spécialisé dans les fonctions métropolitaines supérieures ou au contraire dans l'industrie.
Cette spécialisation sectorielle des territoires permet également de questionner la capacité de résilience des espaces : deux zones initialement très industrielles (et en outre spécialisées sur les mêmes types d'activité industrielle comme le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine) peuvent connaitre des évolutions très différentes. Il reste donc encore un espace de liberté pour la mise en place de politiques publiques.

Des évolutions d'emploi conditionnées par les dynamiques démographiques

L'évolution de l'emploi total au cours des trois dernières décennies présente une forte disparité au sein des Scot considérés (**graphique 27**). Le volume d'emplois sur le Scot de Lille est ainsi passé de 459 000 en 1975 à 518 000 en 2008, soit un accroissement moyen de + 0,37 % par an[4]. Dans le même temps, la hausse a été plus soutenue sur le Scot de Lyon (+ 0,70 %) mais moins favorable sur celui de Marseille (+ 0,14 %).Il convient néanmoins de relativiser ces écarts.
La hausse de l'emploi a était considérablement plus élevée sur les Scot démographiquement plus dynamiques du Sud et de l'Ouest, comme ce fut déjà le cas pour l'évolution de la population active. L'accroissement de l'emploi a ainsi été respectivement de + 2,37 % et + 2,17 % en moyenne par an pour les Scot de Montpellier et de Toulouse. À l'opposé, l'emploi s'est contracté sur les Scot plus industriels du Nord Meurthe et Moselle et de l'agglomération thionvilloise, avec des baisses annuelles moyennes respectives de - 1,30 % et - 0,59 %.
Au final, la hausse de l'emploi apparaît assez faible sur le Scot de Lille par rapport à celle observée sur la majorité des autres Scot étudiés, seuls les Scot de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, de l'agglomération Thionvilloise et de l'agglomération Nord Meurthe et Moselle ayant connu des évolutions moins favorables.

[4] Comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie précédente, la comparaison entre les recensements de 1975-1999 et celui de 2008 est biaisée en raison de l'évolution des concepts d'activité et d'emploi. Il convient donc de ne pas se focaliser sur les évolutions quantitatives propres à chaque territoire mais plutôt sur leur positionnement relatif.

Comme précédemment, il est nécessaire de relativiser ces évolutions. Par exemple, alors que les Scot de l'agglomération orléanaise et du Pays de Loire-Angers paraissent beaucoup plus dynamiques que celui de Lyon (respectivement + 1,19 % et + 1,21 % de croissance annuelle moyenne sur la période 1975-1999 contre + 0,70 %), le gain en termes d'emplois est plus élevé sur le Scot de Lyon : + 45 000 emplois contre + 33 000 et + 29 000 pour ceux de l'agglomération orléanaise et du Pays de Loire-Angers entre 1999 et 2008.

Graphique 27 : évolution de l'emploi total de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)

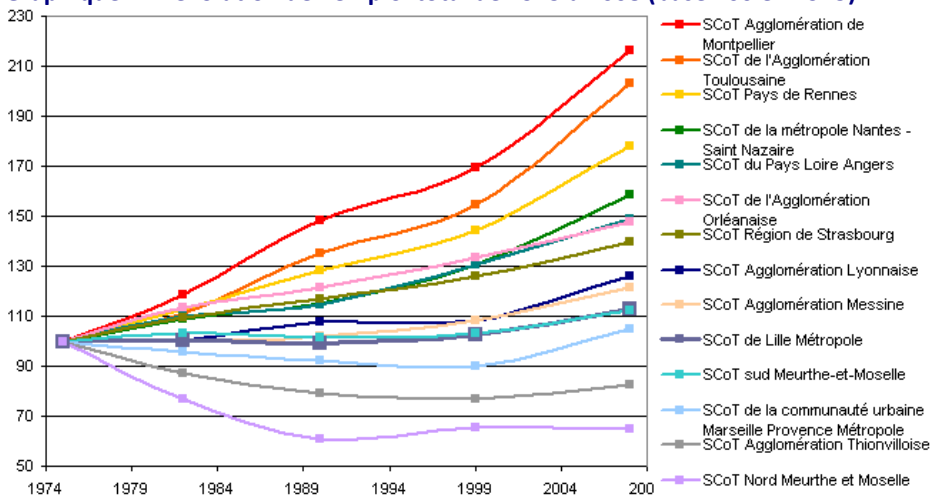

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Outre le volume total d'emplois, la composition sectorielle a également fortement évolué au cours de la période considérée. Au milieu des années 1970, le système économique national, et notamment celui de la région Nord-Pas-de-Calais, repose encore largement sur la production industrielle. Puis de nombreuses mutations (mondialisation de l'économie, dématérialisation des produits, robotisation des chaînes de production, phénomènes d'externalisation, marchandisation des services, apparition des TIC, etc.) viennent ébranler ce système. Ce passage d'une économie industrielle à une économie tertiaire déstabilise en particulier les zones les plus industrialisées. Des piliers traditionnels de l'économie comme la sidérurgie ou le textile disparaissent progressivement ou se reconvertissent.

Graphique 28 : évolution de l'emploi tertiaire et industriel (base 100 en 1975)

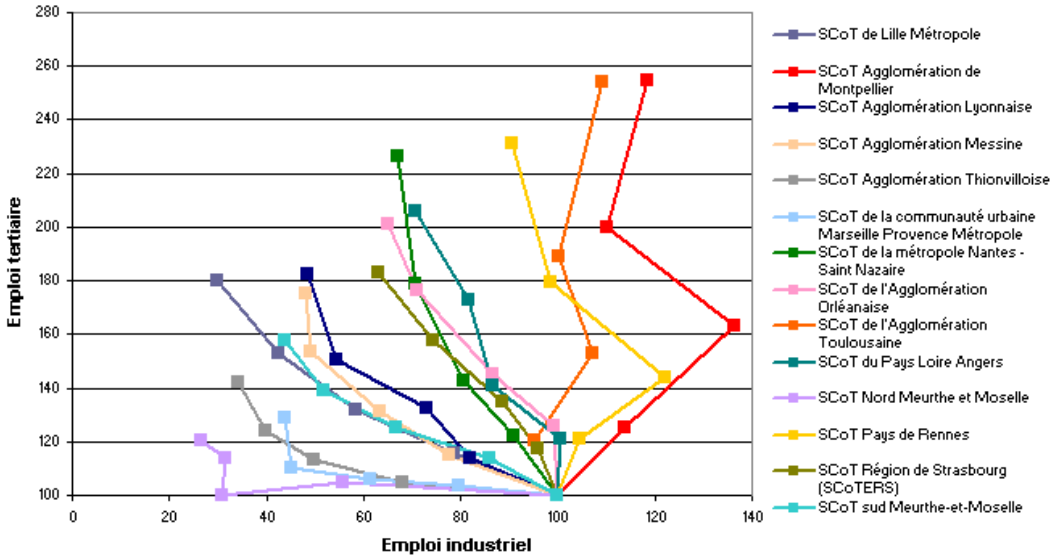

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Le **graphique 28**, représentant les trajectoires des volumes d'emplois industriels et tertiaires de 1975 à 2008, permet de mettre en évidence cette double dialectique de désindustrialisation - tertiarisation de l'emploi. Quatre groupes de territoires peuvent être identifiés.

Les deux premiers concernent des Scot initialement beaucoup plus tournés vers l'industrie (hormis le Scot de Marseille) et qui ont connu des évolutions de population assez mitigées sur la période 1975-2008. À l'inverse, les Scot des deux derniers groupes, essentiellement localisés dans l'Ouest et le Sud du pays, étaient déjà nettement plus orientés vers le tertiaire dès 1975 et ont connu depuis lors des accroissements de population beaucoup plus soutenus. Ces quatre groupes peuvent être caractérisés ainsi :

- faible hausse du tertiaire et forte baisse de l'industrie : les Scot de Marseille, Thionville et du Nord Meurthe et Moselle composent le second groupe. Ces territoires présentent les plus fortes baisses de l'emploi industriel sur la période considérée (de - 55 % à - 75 %), soit une chute plus ou moins similaire à celle observée sur le Scot de Lille. Par contre, l'augmentation de l'emploi tertiaire y est moins prononcée : de + 20 % à + 40 %. À la différence du Scot de Marseille, les Scot de Thionville et du Nord Meurthe et Moselle étaient très industriels en 1975 (cf. partie suivante) : la très forte baisse de l'emploi industriel qui en résulte n'a pas été compensée par la hausse de l'emploi tertiaire (ce qui fut le cas sur le Scot de Lille) si bien que l'emploi total a baissé sur ces deux territoires ;
- hausse du tertiaire et forte baisse de l'industrie : le premier groupe est composé des Scot de Lille, Lyon, Metz et du Sud Meurthe et Moselle. Si les trajectoires sont similaires, l'emploi industriel chute plus fortement sur le Scot de Lille (- 70 % contre - 50 % pour les trois autres Scot) tandis que la hausse du tertiaire est identique à celle observée sur les Scot de Lyon et de Metz (+ 80 %) ;
- forte hausse du tertiaire et baisse modérée de l'industrie : le groupe 3 intègre les Scot de Strasbourg, d'Orléans, de Nantes et d'Angers. La hausse de l'emploi tertiaire a été plus forte pour ces Scot que pour ceux des deux premiers groupes, avec un doublement des effectifs pour les Scot d'Orléans, de Nantes et d'Angers. Parallèlement, la baisse de l'emploi industriel y est nettement moins prononcée : de - 30 % pour le Scot d'Angers à - 37 % pour celui de Strasbourg ;
- très forte hausse du tertiaire et légère hausse de l'industrie : le dernier groupe est composé des Scot de Montpellier, de Toulouse et de Rennes. Ces territoires sont caractérisés par les augmentations les plus élevées de l'emploi tertiaire, avec près de 154 % d'accroissement pour les Scot de Montpellier et de Toulouse. Autre caractéristique intéressante de ces trois Scot, qui étaient parmi les moins industriels en 1975 (cf. partie suivante) : ils ont connu, au cours des années 1980 et depuis le début des années 2000, une hausse du volume d'emplois industriels.

Une désindustrialisation relativement plus poussée sur le Scot de Lille

Si l'analyse de l'évolution des volumes d'emplois est une première étape indispensable à tout diagnostic, il est impératif d'en étudier la structure, de manière à pouvoir appréhender l'évolution de la configuration et de l'orientation des structures productives locales. Un découpage sectoriel en 7 agrégats (agriculture, industrie, construction, commerce, transports, autres services marchands, services non marchands) permet à cette fin de mettre en évidence les tendances structurelles ayant affecté l'emploi au cours des trois dernières décennies.

Graphique 29 : évolution de la structure sectorielle de l'emploi du Scot de Lille de 1975 à 2008

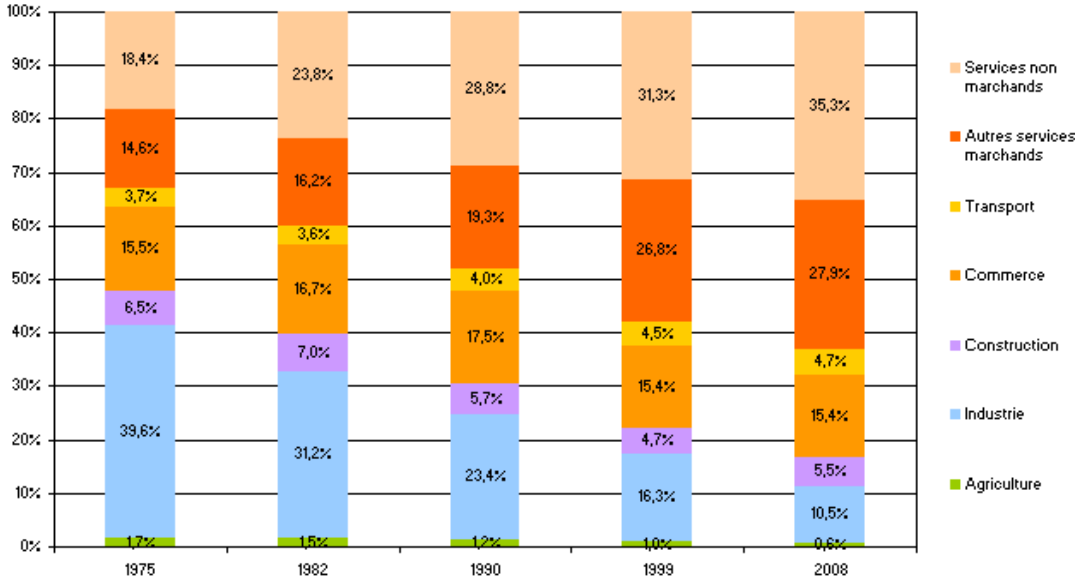

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

La trajectoire de la structure sectorielle de l'emploi du Scot de Lille au cours des trois dernières décennies est intéressante (**graphique 29**). Le double processus de désindustrialisation - tertiarisation y est manifeste : de 1975 à 2008, la part d'emplois tertiaires passe de 52,2 % à 83,3 % tandis que dans le même temps, la proportion d'emplois industriels passe de 39,6 % à 10,5 %. La hausse de la part du tertiaire repose surtout sur celle des services non marchands (+ 16,9 points) et des autres services marchands (+ 13,3 points). Dans le même temps, la part associée au commerce est restée plus ou moins stable tout au long de la période et la hausse de la proportion d'emplois du secteur des transports a été faible : elle est passée de 3,7 % en 1975 à 4,7 % en 2008.
L'ampleur de cette transformation des emplois industriels en emploi tertiaires doit être relativisée : elle repose en partie sur d'importants phénomènes d'externalisation (une partie des activités tertiaires externalisées étaient auparavant réalisées au sein même des entreprises industrielles). En outre, les effectifs intérimaires, qui ont connu une forte augmentation au cours de la période, sont ici intégrés au secteur tertiaire. Il conviendrait donc de mener un travail complémentaire réaffectant les intérimaires à leurs véritables secteurs industriels, sachant que l'intérim est principalement utilisé par les secteurs industriels et la construction.

Les **graphiques 30** et **31** détaillent les évolutions des parts d'emplois industriels et tertiaires des différents Scot. Néanmoins, il convient de demeurer prudent car une même part d'emplois dans un secteur donné est susceptible de masquer des spécialisations fort différentes.
Cela concerne aussi bien les activités tertiaires (une spécialisation dans les fonctions métropolitaines étant a priori très différente d'une orientation vers les activités présentielles) que les activités industrielles. Ainsi, alors que la proportion d'emplois industriels est plus ou moins équivalente en 2008 sur les Scot de Lille et de Toulouse, avec respectivement 10,5 % et 13,0 %, les spécialisations sous-jacentes sont très distinctes.
Le Scot de Lille, comme ceux du bassin industriel de Lorraine, est marqué par les héritages de la révolution industrielle : il lui a fallu gérer les disparitions et restructurations d'ampleur ayant affecté des activités comme la sidérurgie ou le textile. Sur le Scot de Toulouse, la situation est bien différente puisque l'aéronautique occupe une place centrale dans le paysage industriel. Les orientations industrielles des Scot de Lille et de Toulouse sont donc loin d'être équivalentes, que ce soit en termes de qualification de la main d'œuvre, de création de valeur ajoutée ou de potentiel de développement futur.

Graphique 30 : évolution de la part d'emplois industriels de 1975 à 2008

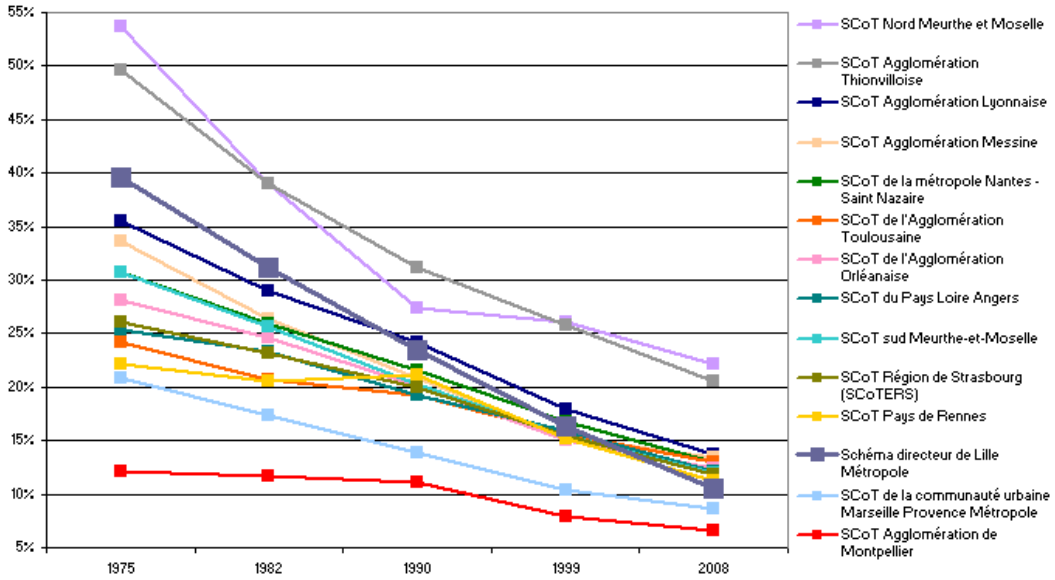

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Graphique 31 : évolution de la part d'emplois tertiaires de 1975 à 2008

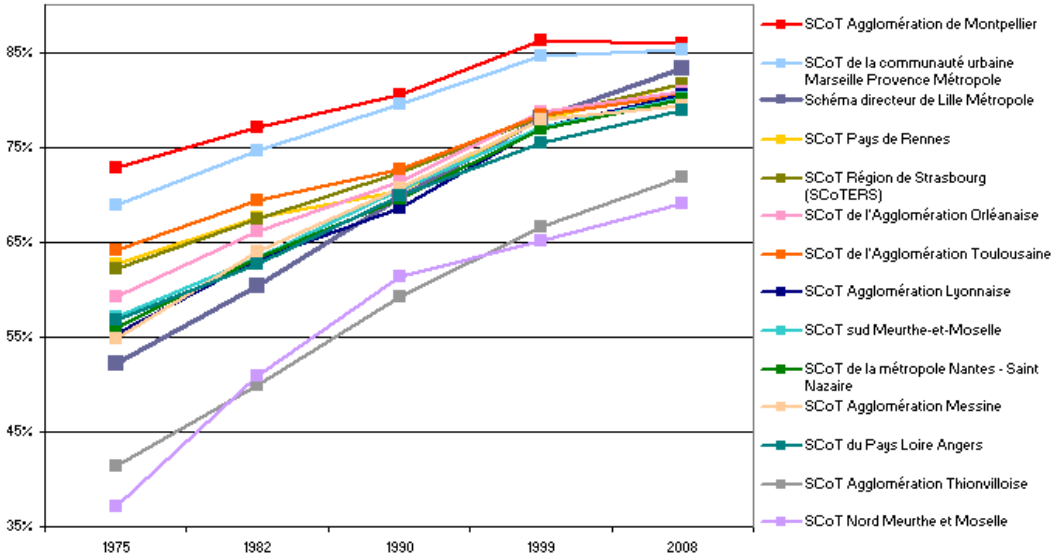

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Avec 39,6 % d'emplois industriels, le Scot de Lille apparaissait comme l'un des plus industriels en 1975 (**graphique 30**), seuls les Scot de l'agglomération Thionvilloise et de Nord Meurthe et Moselle présentaient alors une orientation plus industrielle. À l'inverse, le Scot de Lille apparait comme l'un des moins industriels en 2008 avec 10,5 % d'emplois industriels (seuls les Scot de Montpellier et de Marseille ayant une proportion d'emplois industriels plus faible). Symétriquement, la proportion d'emplois tertiaires est passée de 52,2 % en 1975 à 83,3 % en 2008 (**graphique 31**).

Des évolutions contrastées entre zones résidentielles et bassins d'emploi

La même analyse de la dynamique de l'emploi a été appliquée à l'échelle des territoires métropolitains. Étant donné le faible niveau d'emploi sur le Pays des Weppes, ce dernier a été agrégé avec les Weppes communautaires pour former le territoire des Weppes. L'évolution de l'emploi total de 1975 à 2008 a été très différente d'un territoire métropolitain à l'autre[5] (**graphique 32**). De manière à rendre l'illustration plus claire, les données relatives au territoire Est n'ont pas été représentées : l'emploi sur ce territoire a en effet plus que triplé au cours des trois dernières décennies, passant d'environ 18 000 en 1975 à près de 56 000 en 2008. Outre ce territoire, la progression de l'emploi a également été particulièrement soutenue sur la couronne Sud et la Pévèle.
À l'inverse, trois espaces ont connu une baisse de l'emploi au cours de la période : les territoires tourquennois et roubaisien ainsi que l'armentiérois. Néanmoins, sur la dernière sous-période 1999-2008, l'emploi est plutôt sur une phase ascendante sur l'armentiérois et le territoire Roubaisien alors qu'il continu de se contracter sur le territoire tourquennois.

Graphique 32 : évolution de l'emploi de 1975 à 2008 (base 100 en 1975)

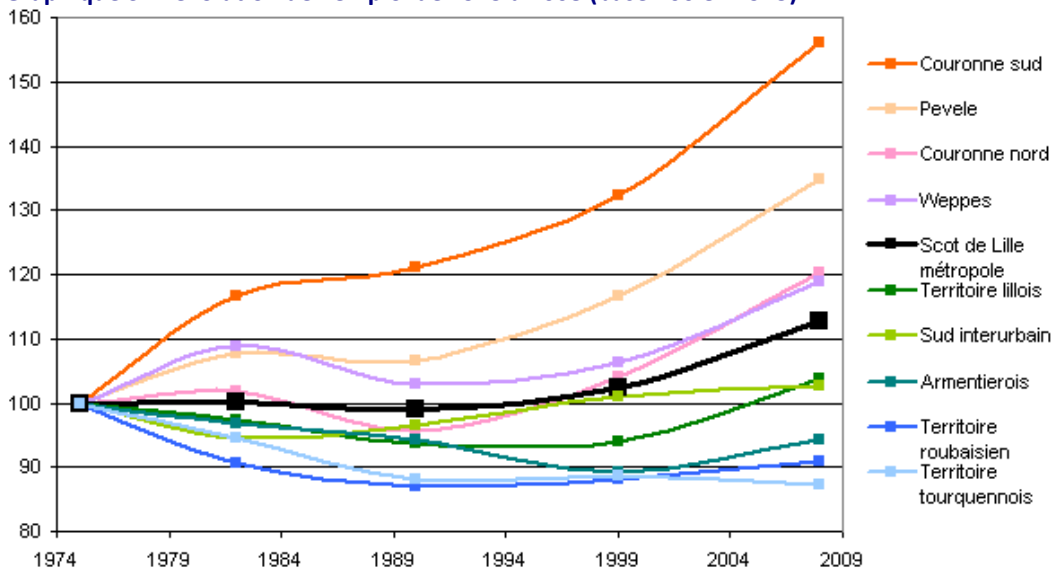

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

De la même manière qu'à l'échelle des Scot, une corrélation positive semble exister avec les évolutions de population active évoquées précédemment, même si celle-ci n'est pas parfaite : il convient en effet de considérer la logique fonctionnelle propre à chaque espace et l'existence de flux domicile - travail entre ceux-ci.
Considérons l'exemple des territoires de l'armentiérois et de la couronne Sud. Ces deux zones ont connu des évolutions de population active assez proches sur la période considérée (celle-ci est même légèrement supérieure sur l'armentiérois) alors que la hausse de l'emploi a été nettement plus prégnante sur la couronne Sud, l'emploi ayant même baissé sur l'armentiérois. Comment expliquer une telle divergence ?
L'armentiérois apparait comme une zone plutôt résidentielle alors que la couronne Sud semble être un espace plus orienté vers la sphère productive. Ainsi, la hausse de la population de l'armentiérois a surtout profité à l'emploi des zones productives voisines (avec une intensification des flux domicile - travail de l'armentiérois vers ces zones). À l'inverse, la couronne Sud a pu profiter de l'accroissement de la population des zones voisines (générant des flux domicile - travail à destination de la couronne Sud).

[5] Encore une fois, il convient de prendre garde aux évolutions des concepts d'activité et d'emploi entre les recensements de 1999 et 2008.

Graphique 33 : évolution de l'emploi tertiaire et industriel (base 100 en 1975)

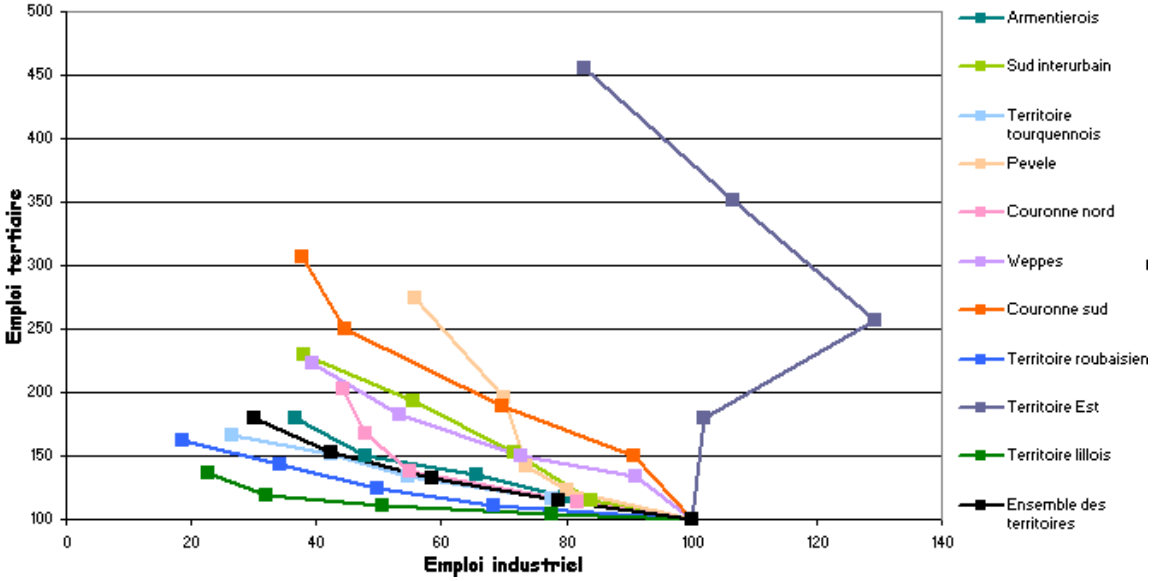

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Comme ce fut le cas pour les Scot, il est possible d'affiner le diagnostic précédent en détaillant les évolutions des volumes d'emplois industriels et tertiaires (**graphique 33**), sachant que la dialectique entre désindustrialisation et tertiarisation constitue le prisme d'analyse privilégié sur la période considérée. Le territoire Est, qui a connu un essor particulièrement fort au cours des années 1970 et 1980, présente une configuration spécifique : une explosion de l'emploi tertiaire, dont les effectifs ont été multipliés par 4,5 en 30 ans, associée à une période de hausse de l'emploi industriel au cours des années 1980 (alors que celui-ci baisse continument sur les autres territoires). Ce très fort accroissement de l'emploi étant notamment à mettre en relation avec l'émergence de la ville nouvelle de Villeneuve d'Asq.

Hormis ce cas particulier, la hausse de l'emploi tertiaire a été relativement plus importante sur la couronne Sud, la Pévèle et, dans une moindre mesure, sur le Sud interurbain et les Weppes. La plus faible augmentation de l'emploi tertiaire concerne le territoire lillois mais celui-ci était déjà nettement plus orienté vers les activités tertiaires que les autres en 1975.
Symétriquement, la baisse de l'emploi industriel a été nettement plus marquée sur le territoire lillois (avec une perte de près de 80 % des emplois industriels entre 1975 et 2008) ainsi que sur les territoires roubaisien et tourquennois, espaces parmi les plus industrialisés en 1975.

Les territoires métropolitains ont donc connu des trajectoires d'emploi assez différentes au cours des trois dernières décennies. Considérons à nouveau, à titre d'exemple, les territoires de la couronne Sud et de l'armentiérois.
Ces deux espaces avaient en 1975 des volumes d'emploi similaires (environ 30 000 emplois) et des structures sectorielles relativement comparables. Sur l'ensemble de la période, la contraction de l'emploi industriel a été analogue : l'indice de l'emploi industriel est de 37 en 2008 dans les deux cas, pour une base 100 en 1975. Par contre, l'accroissement de l'emploi tertiaire a été beaucoup plus élevé sur la couronne Sud : pour une base 100 en 1975, l'indice d'emploi tertiaire est de 307 en 2008 pour la couronne Sud contre 180 pour l'armentiérois. La compensation des pertes d'emplois industriels par de nouveaux emplois tertiaires a donc été nettement plus importante sur la couronne Sud.

Des trajectoires structurelles conditionnant les potentiels de développement économique futurs

Les **cartes 2 à 11** détaillent les trajectoires des proportions d'emplois industriels et tertiaires à l'échelle des territoires métropolitains. Des informations complémentaires concernant les autres secteurs d'activité permettent en outre d'affiner l'analyse et de mieux cerner l'évolution des structures productives locales :

- la proportion d'emplois agricoles, déjà très faible en 1975, a continué de se réduire pour arriver à 0,6 % de l'emploi en 2008. Si cette part est également faible sur la plupart des territoires métropolitains, ce n'est pas le cas sur la Pévèle : l'agriculture concentrait 1/5ème des emplois en 1975 et encore près de 7 % en 2008 ;
- à l'échelle du Scot de Lille, la part d'emplois relevant de la construction a fluctué entre 5 % et 7 % sur l'ensemble de la période. Néanmoins, cette proportion a connu des hausses transitoires assez significatives sur certains territoires, en lien avec l'essor démographique et l'expansion du bâti qu'ont pu connaitre ces espaces. Ce fut le cas dans les années 1970 et 1980 pour le territoire Est et la couronne Nord (avec un maximum de près de 14 % en 1982 pour la couronne Nord) et dans les années 1980 et 1990 pour la Pévèle (avec une part d'emplois relevant de la construction d'environ 12-13 %) ;
- enfin, la part d'emplois associée au secteur des transports a connu un accroissement progressif de faible ampleur sur le Scot de Lille, passant de 3,7 % en 1975 à 4,7 % en 2008. Si cette proportion varie d'un territoire métropolitain à l'autre, elle a connu une augmentation significative sur la couronne Sud, passant de 3,8 % en 1975 (soit une part équivalente à celle du Scot) à 9,6 % en 2008 (soit deux fois plus que sur le Scot dans son ensemble). Ce phénomène s'explique aisément par la présence du Centre Régional des Transports sur ce territoire métropolitain.

Légende des cartes 2 à 11

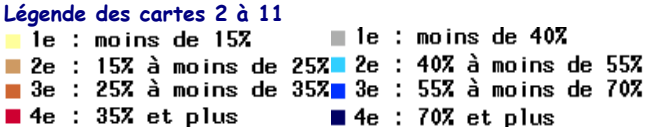

Les parts d'emplois industrielles, dans les tons rouge-orangés, sont représentées sur les cartes de gauche tandis que les parts d'emplois tertiaires, dans les tons bleus, sont illustrées sur les cartes de droite.

Carte 2 et 3 : parts d'emplois industriels et tertiaires en 1975

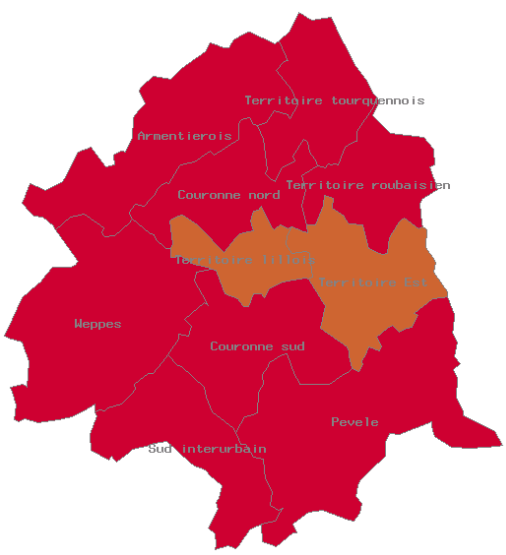

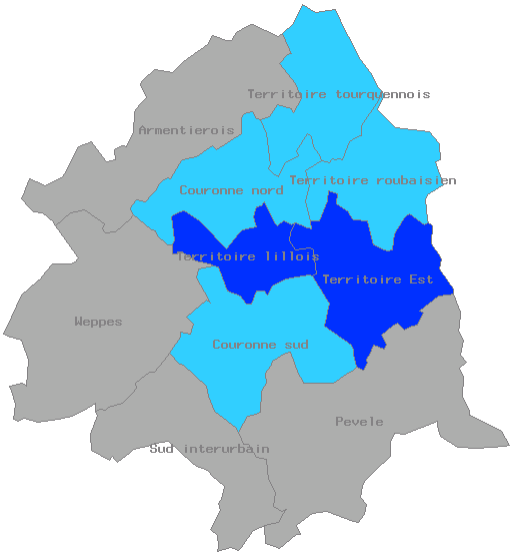

Carte 4 et 5 : parts d'emplois industriels et tertiaires en 1982

Carte 6 et 7 : parts d'emplois industriels et tertiaires en 1990

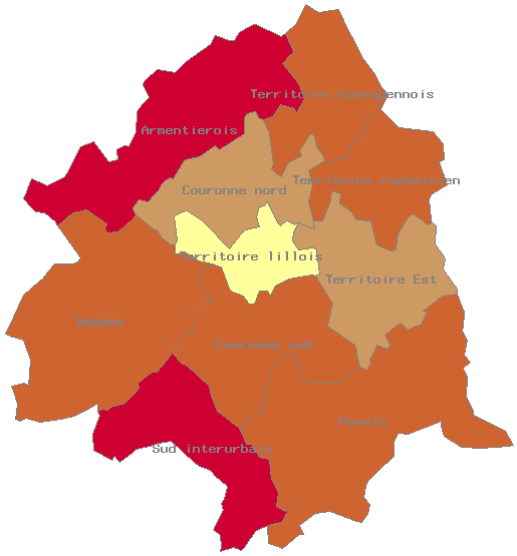

Carte 8 et 9 : parts d'emplois industriels et tertiaires en 1999

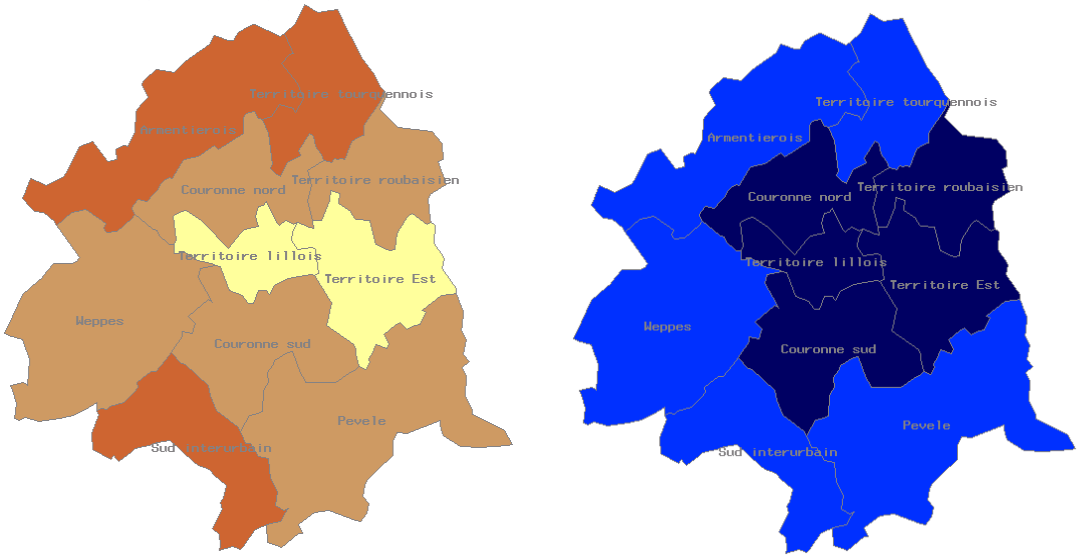

Carte 10 et 11 : parts d'emplois industriels et tertiaires en 2008

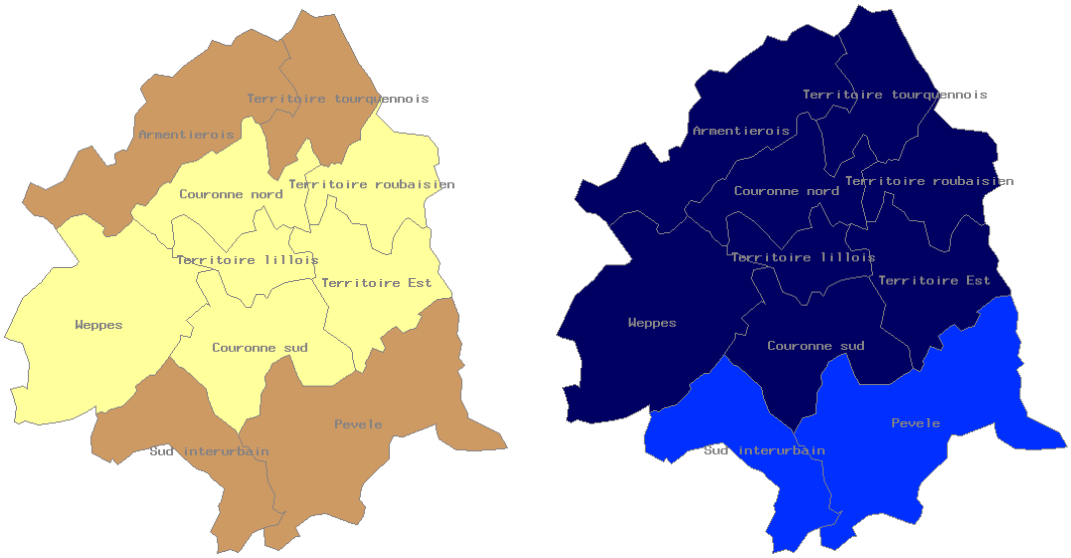

Quatre groupes de territoires métropolitains au regard de l'évolution de la structure sectorielle des emplois

L'ensemble des éléments précédents peuvent être synthétisés pour regrouper les territoires métropolitains selon l'évolution de leur structure sectorielle de l'emploi au cours des trois dernières décennies. À ce stade, il peut être judicieux d'exprimer les évolutions structurelles à l'œuvre dans chaque territoire par rapport à celles observées à l'échelle du Scot de Lille dans son ensemble (**graphiques 34** et **35**). Quatre classes de territoires peuvent alors être identifiées :

- la première classe regroupe les territoires ayant eu, tout au long de la période, un système productif davantage tourné vers l'industrie que le Scot pris dans son ensemble : l'armentiérois, le Sud interurbain et le territoire tourquennois. Cependant, comme la majorité des territoires métropolitains, ceux-ci ont été affectés par un phénomène de convergence des structures productives : si l'emploi industriel était 14 points au-dessus de celui du Scot en 1975, l'écart n'est plus que de 9,5 points en 2008 pour l'armentiérois et le Sud interurbain et de 6 points pour le territoire tourquennois. La convergence semble donc avoir été un peu plus prononcée sur ce territoire ;

- à l'opposé, l'emploi des territoires du second groupe a toujours été nettement plus orienté vers le tertiaire : cette configuration concerne les territoires lillois et Est. Ici aussi le phénomène de convergence a joué : par exemple, l'emploi tertiaire du territoire lillois était 17 points au-dessus de celui du Scot en 1975 et 7,5 points en 2008 ;
- le territoire roubaisien et la couronne Sud composent la troisième classe. Ces zones, plus industrielles en 1975, se sont progressivement rapprochées de la structure sectorielle moyenne observée à l'échelle du Scot. Ainsi, pour le territoire roubaisien, les parts d'emplois industriels et tertiaires étaient respectivement 8 points au-dessus et 5 points en dessous de la moyenne du Scot en 1975. En 2008, sa structure productive est plus ou moins équivalente à celle du Scot ;
- le dernier groupe correspond aux territoires ayant connu des trajectoires plus atypiques : les Weppes, la couronne Nord et la Pévèle. Par exemple, la structure productive de la couronne Nord a eu tendance à s'écarter de la moyenne du Scot depuis le début des années 1990. Alors qu'en 1990 la part d'emplois industriels y était analogue à celle du Scot, elle est 4,2 points au-dessus en 2008. Dans le même temps, la part d'emplois tertiaires, 2,1 points plus faible en 1975, est 4,4 points au-dessous en 2008.

Graphique 34 : évolution relative de la part d'emploi industriel de 1975 à 2008

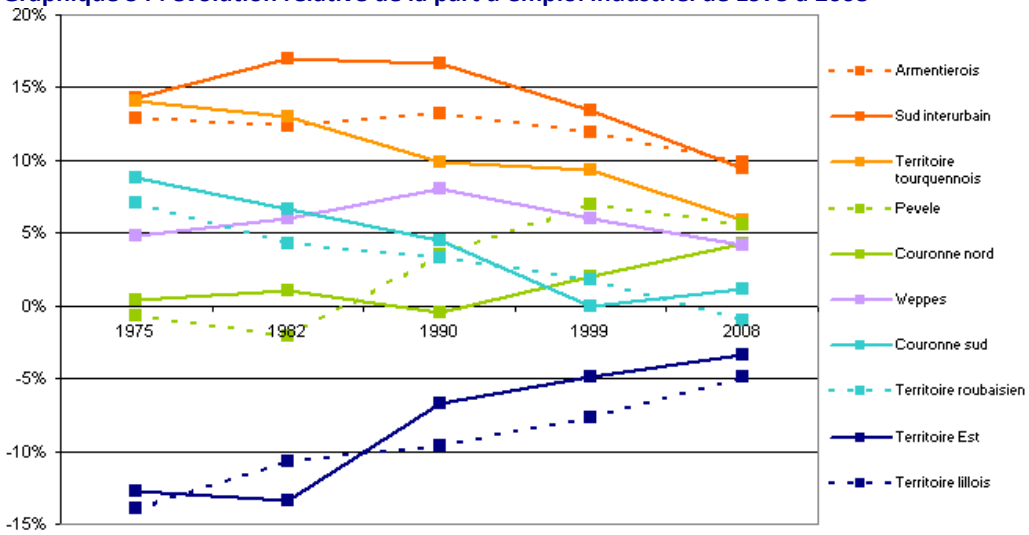

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Graphique 35 : évolution relative de la part d'emploi tertiaire de 1975 à 2008

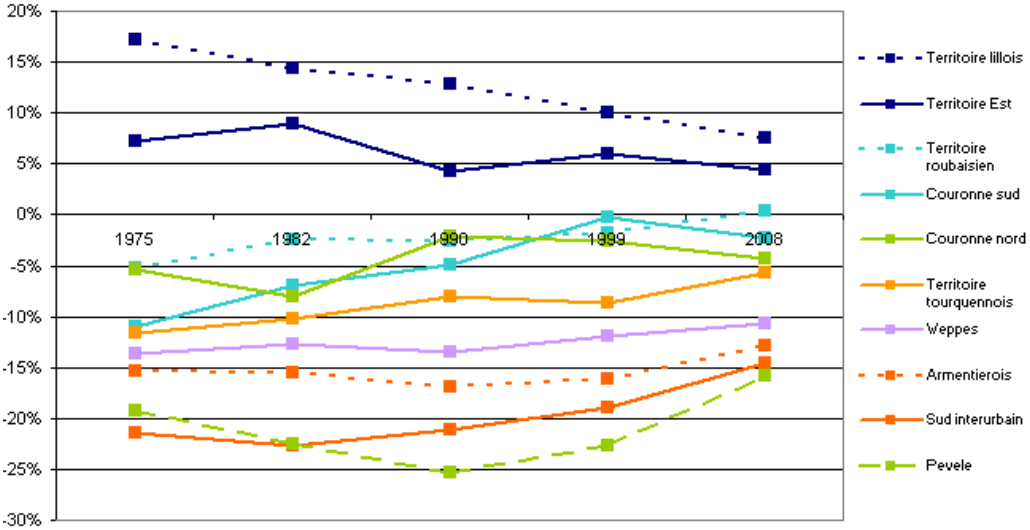

Source : recensements de la population 1975 à 2008 (Insee).

Partie II
évolutions prospectives

Partie II.1 : évolution démographique prospective

Si la perspective historique précédente présente un intérêt certain, les décisions publiques locales sont inévitablement tournées vers l'avenir. Anticiper les évolutions démographiques futures nécessite une approche prospective dont les projections démographiques constituent une composante à part entière. Le modèle Omphale, qui n'a pas vocation à réaliser des prévisions démographiques, projette la population des territoires sur la base de différents scenarii (**encadré 5**).

Encadré 5 : méthodologie des projections Omphale

Le nouveau modèle Omphale projette les pyramides des âges selon un processus quinquennal sur les années charnières (2007, 2012, etc.). Les populations par sexe et âge aux années intermédiaires sont obtenues par une procédure d'annualisation. L'information sur les départs et les arrivées (localisation, volume et évolution) constitue l'apport majeur du nouveau modèle. Les flux d'une zone d'origine vers une zone de destination sont modélisés à partir du recensement (question « Où habitiez-vous cinq ans auparavant ? »). Les quotients d'émigration qui en résultent sont appliqués à la population de la zone d'origine. L'évolution des flux est donc soumise à celle de la population de la zone d'origine.

Les recensements de population et l'observation des tendances ne suffisent pas à réaliser les projections. Il faut également choisir un scénario portant sur l'évolution future de chaque composante démographique : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le scénario central reconduit les tendances récentes. La fécondité est ainsi maintenue au niveau observé en 2007 sur le territoire considéré. La probabilité de décéder à chaque âge continue à diminuer doucement selon une tendance parallèle à celle de la France. De même, les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008 pour un territoire donné, sont maintenus sur toute la période de projection.
Réaliser des projections suffisamment robustes nécessite de respecter une contrainte : les zones retenues doivent contenir un minimum de 50 000 habitants. Pour cette raison, le Pays des Weppes a été agrégé avec les Weppes communautaires et la Pévèle avec le Sud interurbain.

Une croissance inégale selon les tranches d'âge

Selon le scenario central, la population du Scot de Lille passerait de 1 200 000 en 2007 à 1 264 000 en 2030, soit une hausse de + 5,3 % (**tableau 15**). Alors que l'évolution prospective serait près de deux fois plus importante par rapport à la région Nord-Pas-de-Calais (+ 2,8 %), elle resterait en revanche nettement inférieure à celle de la France métropolitaine (+ 10,9 %). Ce différentiel de croissance reposerait, de la même manière que depuis plusieurs décennies, sur le déficit migratoire des espaces régionaux. Ainsi, en l'absence de migration (**tableau 16**), le résultat serait bien différent : la population du Scot de Lille métropole augmenterait de + 13,5 % contre + 5,3 % pour le scenario central. Le gain, en termes de population, serait 2,5 fois plus élevé : + 162 000 contre + 63 500. Si ce scenario n'est absolument pas réaliste (les migrations résidentielles étant toutes annulées), il permet d'appréhender le « manque à gagner » en termes de dynamisme économique.

Le résultat global observé à l'échelle du Scot masquerait en outre des écarts assez importants à l'échelle des territoires métropolitains , allant d'une stabilité pour le territoire lillois (- 0,3 %) à une hausse élevée pour l'armentiérois (+ 12,7 %). En considérant de nouveau le scenario sans migration, le dynamisme démographique des territoires métropolitains serait beaucoup plus important, en particulier pour les zones « perdant » le plus au jeu des migrations résidentielles. C'est notamment le cas des territoires roubaisien et tourquennois : en l'absence de migration, leurs populations augmenteraient respectivement de + 19 % et de + 16,5 %, contre + 4,7 % et + 4,4 % dans le cadre du scenario central.

Tableau 15 : population projetée à horizon 2030 selon le scenario central

Territoires métropolitains	Population		Évolution	
	2007	2030	Effectif	Taux annuels moyens
Armentiérois	86 164	97 140	10976	0,52%
Weppes	69 425	75 682	6257	0,38%
Couronne Nord	114 205	124 464	10259	0,37%
Pévèle - Sud interurbain	87 614	94 310	6696	0,32%
Couronne Sud	107 143	113 447	6304	0,25%
Territoire Est	105 060	111 219	6159	0,25%
Territoire roubaisien	224 983	235 455	10472	0,20%
Territoire tourquennois	157 251	164 167	6916	0,19%
Territoire lillois	248 228	247 603	-625	-0,01%
Scot de Lille métropole	**1 200 073**	**1 263 487**	**63414**	**0,22%**

Source : Omphale 2010, scenario central (Insee).

Tableau 16 : population projetée à horizon 2030 selon le scenario sans migration

Territoires métropolitains	Population		Évolution	
	2007	2030	Effectif	Taux annuels moyens
Armentiérois	86 164	97 692	11 528	0,55%
Weppes	69 425	77 950	8 525	0,50%
Couronne Nord	114 205	125 223	11 018	0,40%
Pévèle - Sud interurbain	87 614	98 170	10 556	0,50%
Couronne Sud	107 143	117 793	10 650	0,41%
Territoire Est	105 060	123 111	18 051	0,69%
Territoire roubaisien	224 983	267 772	42 789	0,76%
Territoire tourquennois	157 251	183 256	26 005	0,67%
Territoire lillois	248 228	270 880	22 652	0,38%
Scot de Lille métropole	**1 200 073**	**1 361 847**	**161 774**	**0,55%**

Source : Omphale 2010, scenario sans migration (Insee).

Alors que la population totale augmenterait sur l'ensemble des territoires, il n'en irait pas de même pour les différentes classes d'âge (**tableau 17**) : l'accroissement de la population serait quasi exclusivement portée par celle des séniors (65 ans et plus). À l'échelle du Scot de Lille, celle-ci augmenterait de près de 50 %, alors que dans le même temps, la population des moins de 20 ans baisserait de 3 % et celle des 20-64 ans atteindrait tout juste l'équilibre.
Si l'on compare ces données projetées avec les tendances observées sur la période 1999-2008, quelques différences apparaissent. Ainsi, la population du territoire Est se contracte sur 1999-2008 alors qu'elle augmenterait à horizon 2030. À l'inverse, la population du territoire lillois s'accroit sur 1999-2008 alors que son niveau 2030 serait plus ou moins équivalent à celui de 2007. Ces écarts, a priori paradoxaux, s'expliquent principalement par les dynamiques de population antérieures et notamment par les mouvements de périurbanisation associés (ce qui justifie l'intérêt de l'analyse rétrospective).

Le territoire Est a connu une très nette augmentation de sa population au cours des années 1970 et 1980 avec, en particulier, une arrivée massive de jeunes ménages. Ceux-ci vont alors mécaniquement gonfler la population des séniors quelques décennies plus tard, au cours de la période de projection 2007-2030. Ce territoire Est connaitrait en effet la croissance de la population des séniors la plus élevée à horizon 2030 : + 79,8 % (**tableau 17**). Cette explosion de la population des séniors explique alors la croissance projetée de la population totale, en dépit de la baisse observée sur 1999-2008.

Sur le territoire lillois, c'est l'inverse : il s'agit d'un des deux territoires métropolitains à avoir connu une baisse de population, avec notamment des départs de jeunes ménages, au cours des années 1970 et 1980, suite aux multiples mouvements de périurbanisation. Cette baisse se répercute ici

aussi mécaniquement quelques années plus tard et vient minorer la croissance projetée de la population des séniors : celle-ci serait en effet nettement plus faible sur le territoire lillois (+ 29,5 %), expliquant ainsi la stagnation de la population totale.

Tableau 17 : population projetée par tranche d'âge à horizon 2030

Territoires métropolitains	Taux de croissance 2007-2030		
	Jeune	Intermédiaire	Senior
Armentierois	4,57%	6,16%	57,06%
Couronne Nord	0,41%	2,35%	49,23%
Couronne Sud	-0,56%	-1,08%	46,85%
Pévèle et Sud Interurbain	-5,50%	-1,07%	77,53%
Territoire Est	-4,16%	-1,24%	79,84%
Territoire Lillois	-10,81%	-1,03%	29,52%
Territoire Roubaisien	-1,16%	-0,45%	42,59%
Territoire Tourquennois	-2,69%	-1,44%	45,47%
Weppes	-0,24%	1,16%	61,97%
Ensemble des territoires	**-3,02%**	**-0,07%**	**49,45%**

Source : Omphale 2010, scenario central (Insee).

Ces évolutions divergentes par tranche d'âge vont alors impacter directement les équilibres intergénérationnels. L'évolution du ratio de vieillissement, qui rapporte la population des 65 ans et plus à celle des moins de 20 ans, en est une parfaite illustration (**tableau 18**). On dénombrait ainsi 45 séniors pour 100 jeunes en 2007 sur le Scot de Lille métropole ; cette proportion passerait à 69 séniors pour 100 jeunes en 2030.

Si ce vieillissement de la population est un phénomène global dépassant très largement le cadre du seul Scot de Lille (puisqu'il concerne l'ensemble des pays industrialisés), son ampleur varie considérablement d'un espace à l'autre, en particulier à l'échelle géographique fine des territoires métropolitains. Ainsi, la hausse du ratio serait nettement plus prégnante sur la Pévèle - Sud interurbain : de 45 séniors pour 100 jeunes en 2007 (soit un niveau équivalent à celui du Scot) à 84 séniors pour 100 jeunes en 2030. Ce résultat s'expliquerait par le fort dynamisme de la population des 65 ans et plus (+ 77,53 % entre 2007 et 2030), en lien avec le vieillissement des jeunes actifs venus s'installer sur ces territoires au cours des années 1970 et 1980 (migrations périurbaines).
À l'inverse, la hausse du ratio de vieillissement serait moins marquée sur les territoires lillois et roubaisien : le premier passerait de 43 séniors à 62 séniors pour 100 jeunes entre 2007 et 2030 et le second de 40 séniors à 58 séniors pour 100 jeunes. De manière symétrique, ce résultat s'expliquerait par le moindre dynamisme de la population des séniors, en lien avec les pertes de population observées pour ces deux zones au cours des années 1970 et 1980.

Tableau 18 : évolution du ratio de vieillissement à horizon 2030

Territoires métropolitains	Ratio de vieillissement			Évolution 2007-2030
	2007	2020	2030	en points
Pévèle - Sud interurbain	0,45	0,66	0,84	0,39
Weppes	0,49	0,65	0,79	0,30
Territoire Est	0,33	0,50	0,63	0,29
Couronne Nord	0,56	0,71	0,84	0,28
Couronne Sud	0,53	0,67	0,78	0,25
Armentiérois	0,47	0,58	0,70	0,24
Territoire tourquennois	0,45	0,58	0,67	0,22
Territoire lillois	0,43	0,54	0,62	0,19
Territoire roubaisien	0,40	0,49	0,58	0,18
Scot de Lille métropole	**0,45**	**0,58**	**0,69**	**0,24**

Source : Omphale 2010, scenario central (Insee).

En dépit des évolutions de population très contrastées, observées aussi bien d'un point de vue rétrospectif que prospectif, la concentration de la population à l'échelle des territoires métropolitains a peu évolué depuis 1975, et continuerait à évoluer de façon marginale à horizon 2030 selon le scenario central de population (**tableau 19**).
Les trois principaux point d'ancrage historique de la population du Scot de Lille métropole, les territoires lillois, roubaisien et tourquennois, concentraient 56,7 % de la population du Scot en 1975. Cette proportion passerait à 51,2 % en 2030, soit une baisse de 5,5 points en 55 ans, ce qui paraît assez limité. Parallèlement, le poids des espaces à vocation plus résidentielle a augmenté au cours des dernières décennies (suite aux différentes vagues de migrations périurbaines) et continuerait de le faire à l'avenir : le poids démographique de l'armentiérois, de la Pévèle - Sud interurbain et des Weppes passerait de 18 % en 1975 à 21,1 % en 2030, soit un accroissement de 3,1 points.

Tableau 19 : évolution du poids démographique des espaces métropolitains de 1975 à 2030

Territoires métropolitains	1975	1990	2008	2030
Territoire lillois	21,6%	19,1%	20,7%	19,6%
Territoire roubaisien	21,3%	19,7%	18,6%	18,6%
Territoire tourquennois	13,8%	13,6%	13,2%	13,0%
Couronne nord	9,5%	9,4%	9,5%	9,9%
Couronne sud	8,7%	9,1%	8,9%	9,0%
Territoire Est	7,1%	9,3%	8,8%	8,8%
Armentierois	6,8%	7,1%	7,2%	7,7%
Pévèle - Sud interurbain	6,1%	7,0%	7,4%	7,5%
Weppes	5,1%	5,6%	5,8%	6,0%
Scot de Lille métropole	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : recensements 1975 à 2008, Omphale 2010 scenario central (Insee).

Partie II.2 : évolution prospective de la population active

À partir des projections de population, le modèle Omphale calcule des projections de population active et non des projections d'emploi (**encadré 6**). Les taux de référence projetés à l'échelle métropolitaine ont récemment fait l'objet d'une actualisation, intégrant en particulier les différentes réformes sur la législation des retraites (**encadré 7**).

Encadré 6 : les projections d'actifs

Le passage de la population totale à la population active est réalisé par l'application de taux d'activité. Ces taux d'activité rapportent l'ensemble des actifs d'une tranche d'âge donnée à la population totale de cette tranche d'âge. Les taux d'activité à la base du processus de projection, pour chacune des zones, sont issus du recensement de 2007. L'évolution projetée de ces taux d'activité est effectuée par sexe et tranche d'âge quinquennale jusqu'en 2030, parallèlement à l'évolution des taux correspondants de la projection métropolitaine de référence définie par l'Insee. Les données ainsi projetées permettent de déterminer une population active totale (actifs occupés et chômeurs) au lieu de résidence.
Il ne s'agit donc pas d'une projection d'emplois car pour cela il faudrait, d'une part, intégrer une matrice de déplacements domicile - travail de manière à avoir une population active totale au lieu de travail et, d'autre part, retirer les chômeurs de cette population active totale pour se focaliser sur l'emploi, c'est-à-dire sur les seuls actifs occupés.
Ces deux étapes ne sont pas triviales : il est en effet nécessaire de déterminer une configuration future possible pour les flux domicile - travail et, ce qui pose le plus de difficultés, estimer l'ampleur future du taux de chômage. Dès lors, afin de ne pas fournir des résultats trop peu robustes, il est préférable de se concentrer sur la seule population active totale (y compris les chômeurs) exprimée au lieu de résidence.

Encadré 7 : le scenario tendanciel d'activité

Le scenario tendanciel d'activité fournit une évolution des taux d'activité par sexe et tranches d'âge basée sur l'observation des taux d'activité par sexe et âge quinquennal entre 1975 et 2010. Chez les seniors particulièrement, ce scénario présente des inflexions suite à la prise en compte des réformes successives des retraites. Ainsi, les réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 jouent sur les comportements d'activité des séniors tout au long de la période de projection en allongeant les durées de cotisation, en repoussant les âges limites de départ à la retraite et en modifiant les modalités de calcul des pensions.
L'activité des 60-64 ans est la plus sensible à ces mesures. Alors qu'elle diminuait régulièrement depuis 1975, elle augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l'effet combiné des réformes des retraites et de l'allongement de la durée des cotisations. Chez les 55-59 ans, au-delà des effets directs des réformes des retraites et de l'allongement de la durée des études, le scénario central fait l'hypothèse que les changements d'âges limitent des régimes de retraite, induits par la réforme de 2010, vont modifier les comportements sur le marché du travail.
Le recul de l'âge de départ à la retraite inciterait les salariés et les employeurs à davantage d'effort de maintien dans l'emploi par un effet d'horizon. En 2060, dans cette classe d'âge, le taux d'activité serait de 77 % pour les femmes et 80 % pour les hommes (61 % et 69 % en 2010) à l'échelle de la France métropolitaine. Sans prise en compte de cet effet « horizon », l'activité progresserait peu chez les femmes et resterait stable chez les hommes et le taux d'activité serait de 69 % pour les deux sexes en 2060.
Enfin, l'activité des 65-69 ans, jusqu'à présent particulièrement faible, passerait de 3,4 % à 13 % pour les femmes et de 5,5 % à 18 % pour les hommes, essentiellement sous l'effet de la réforme des retraites de 2010.

Chez les 25-54 ans, l'activité des femmes a continué à se développer au fil des générations. Dans la dernière décennie, ce mouvement s'est ralenti chez les plus jeunes et poursuivi chez les 40-54 ans. Chez les hommes, la stabilité prévaut. Enfin, le taux d'activité des 15-24 ans ne baisse plus depuis le milieu des années 1990, en lien avec l'arrêt du mouvement d'allongement des études. Parallèlement, les places en apprentissage ainsi que le cumul entre emploi et formation initiale se sont développés. L'activité des jeunes progresserait donc légèrement puis se stabiliserait rapidement dans le scénario central des projections.

Selon le scenario tendanciel d'activité, le taux d'activité des 15-64 ans passerait de 68,6 % en 2007 à 72,7 % en 2030 à l'échelle globale du Scot de Lille métropole. L'accroissement serait un peu plus soutenu pour les femmes que pour les hommes, comblant ainsi une partie de l'écart entre les deux. Ainsi, le taux d'activité féminin pour les 15-64 ans passerait de 64 % en 2007 à 68,8 % en 2030 (soit une hausse de + 4,8 points) tandis que, dans le même temps, celui des hommes âgés de 15 à 64 ans passerait de 73,3 % à 76,8 % (soit une augmentation de + 3,5 points).

Plus précisément, la hausse des taux concernerait principalement les actifs les plus âgés, en lien avec les différentes réformes sur la législation des retraites. Ainsi les taux d'activité des 60 à 64 ans progresseraient fortement, passant de 14,2 % en 2007 à 38,9 % en 2030 (**graphique 36**). Il en irait de même pour la tranche d'âge précédente (55 à 59 ans), par le jeu d'un effet horizon qui, du fait du recul de l'âge légal de départ, inciterait salariés et employeurs au maintien des séniors sur le marché du travail. Le taux d'activité des 55-59 ans passerait alors de 57,6 % en 2007 à 77,0 % en 2030. Les autres tranches d'âge connaîtraient des évolutions nettement moins prononcées.

Graphique 36 : taux d'activité du Scot de Lille en 2007 et 2030

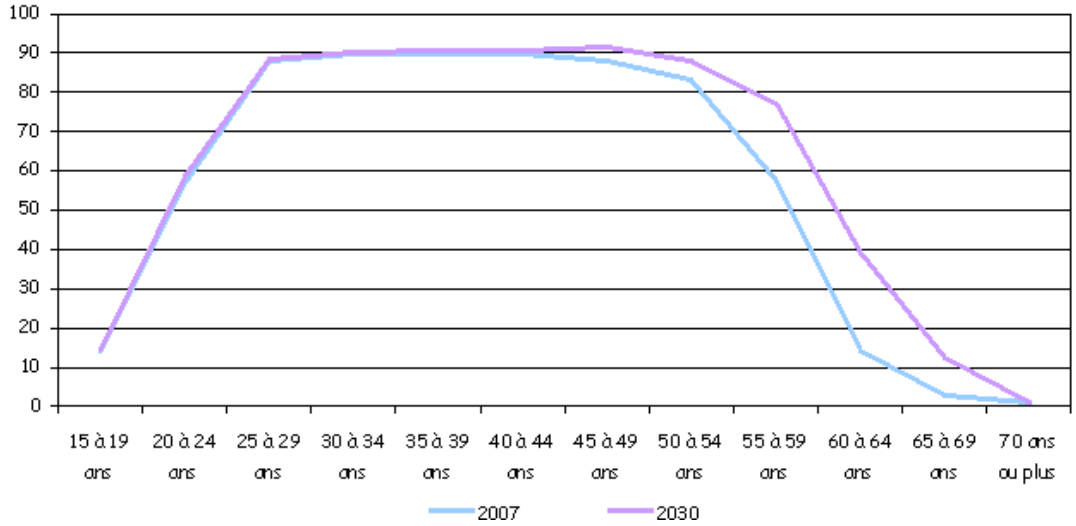

Source : Omphale 2010, scenario tendanciel d'activité (Insee).

Malgré une présence accrue des séniors sur le marché du travail, la population active ne progresserait à un rythme soutenu que jusque vers 2025, date à laquelle elle se stabiliserait avant de repartir légèrement à la hausse à partir de 2035. Cette phase de stabilisation coïncide avec l'arrivée aux âges de forte activité (30 à 49 ans) des générations creuses nées pendant les années 1980 à 1990.

La population active du Scot de Lille passerait de 555 000 en 2007 à 589 000 en 2030, soit une hausse de 6,1 % (**tableau 20**). L'évolution projetée de la population active reposerait sur la conjonction de deux phénomènes : la hausse des taux d'activité résultant des réformes sur la législation des retraites et l'évolution de la population des classes d'âge actives (–0,07 % pour les 20-64 ans à horizon 2030

pour le Scot de Lille). L'augmentation de 6,1 % de la population active reposerait donc quasi-exclusivement sur la hausse prévue des taux d'activité.
À l'échelle des territoires métropolitains, l'évolution de la population active varierait de 4,3 % pour la Pévèle - Sud interurbain à 12,0 % pour l'armentiérois. L'accroissement serait donc plus important là où la hausse de la population des classes actives serait la plus élevée, renforçant ainsi l'augmentation des taux d'activité : c'est notamment le cas sur l'armentiérois où la population des 20-64 ans augmenterait de 6,16 % à horizon 2030.

Tableau 20 : projections de population active à horizon 2030

Territoires métropolitains	Population active		Évolution
	2007	2030	
Armentiérois	39 546	44 276	12,0%
Couronne Nord	53 423	58 440	9,4%
Couronne Sud	49 934	52 529	5,2%
Territoire Est	48 479	51 002	5,2%
Territoire Lillois	120 464	125 862	4,5%
Pévèle et Sud Interurbain	42 076	43 896	4,3%
Territoire Roubaisien	98 132	104 099	6,1%
Territoire Tourquennois	70 717	74 354	5,1%
Weppes	32 571	34 707	6,6%
Ensemble des territoires	**555 342**	**589 167**	**6,1%**

Source : Omphale 2010, scenario tendanciel d'activité (Insee).

De manière à mieux appréhender les déterminants de l'évolution prospective de la population active, la même décomposition sociodémographique qu'en analyse rétrospective est ici appliquée. La variation de la population active y est décomposée en trois éléments : un effet démographique (lié à la déformation de la pyramide des âges des actifs), un effet taux d'activité et un effet migrations résidentielles d'actifs (cf. partie rétrospective). Les données illustrées ici sont exprimées en taux de croissance annuel moyen sur la période 2007-2030.

Pour le Scot de Lille pris dans son ensemble, on retrouve la même dualité mise en évidence au cours de ces dernières décennies : l'évolution de la population active résulterait en partie de l'antagonisme existant entre un effet démographique positif et un effet migratoire négatif. Par contre, à la différence de ce que l'on a pu observer en rétrospective, l'effet taux d'activité serait nettement plus prégnant, en lien avec l'influence anticipée des réformes des retraites sur les taux d'activité futurs.
Ainsi, entre 2007 et 2030, la population active du Scot de Lille métropole évoluerait de + 0,26 % en moyenne par an (**graphique 37**). La contribution de l'effet migratoire est de - 0,33 % : cela signifie qu'en l'absence des effets démographique et taux d'activité, le taux de croissance annuel moyen serait de - 0,33 % au lieu de + 0,26 %. Par contre, les contributions associées aux deux autres effets seraient positives (respectivement + 0,26 % et + 0,33 % pour les effets démographique et taux d'activité) et viendraient plus que compenser l'effet négatif du déficit migratoire.

Le **graphique 38** illustre la même analyse à l'échelle de quelques territoires métropolitains : le territoire lillois, le territoire tourquennois et la Pévèle - Sud interurbain. L'évolution de la population active de ces trois territoires serait plus ou moins analogue (environ + 0,2 % en moyenne par an à horizon 2030) mais les mécanismes en jeu seraient différents. Comme au cours des dernières décennies, l'effet migratoire serait négatif pour les deux premiers espaces, en particulier sur le territoire lillois (- 0,69 %), mais légèrement positif pour la zone plus résidentielle de la Pévèle - Sud interurbain. Même à cette échelle géographique plus fine, l'effet taux d'activité serait assez important : par exemple + 0,32 % pour le territoire tourquennois. Enfin, si l'effet démographique était positif sur les territoires lillois et tourquennois, il deviendrait négatif pour la Pévèle - Sud interurbain : la seule déformation de la pyramide des âges provoquerait une baisse de la population active de - 0,25 % par an d'ici 2030 sur ce territoire. Ce résultat est à mettre en relation avec la très

forte hausse de la population des séniors que l'on observerait sur cette zone dans les années à venir (**tableau 17**).

Graphique 37 : décomposition de l'évolution projetée de la population active du Scot de Lille 2007-2030

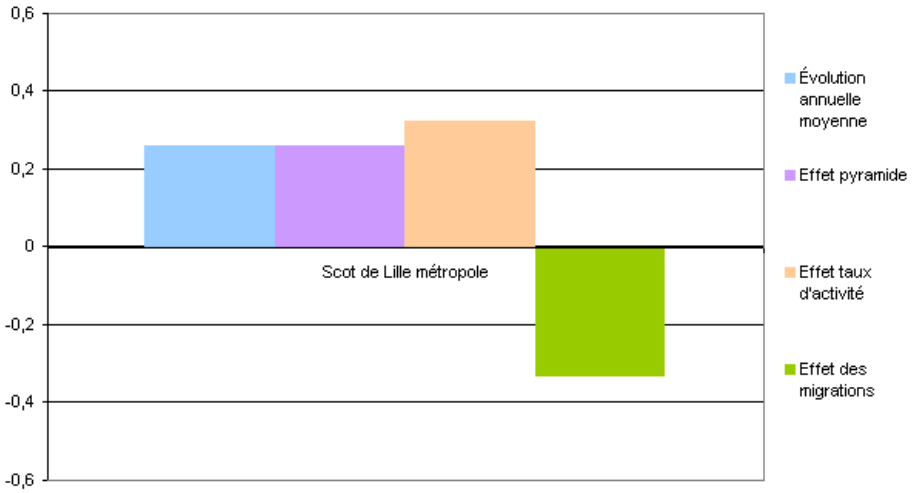

Source : Omphale 2010, scenario tendanciel d'activité (Insee).

Graphique 38 : décomposition de l'évolution projetée de la population active 2007-2030

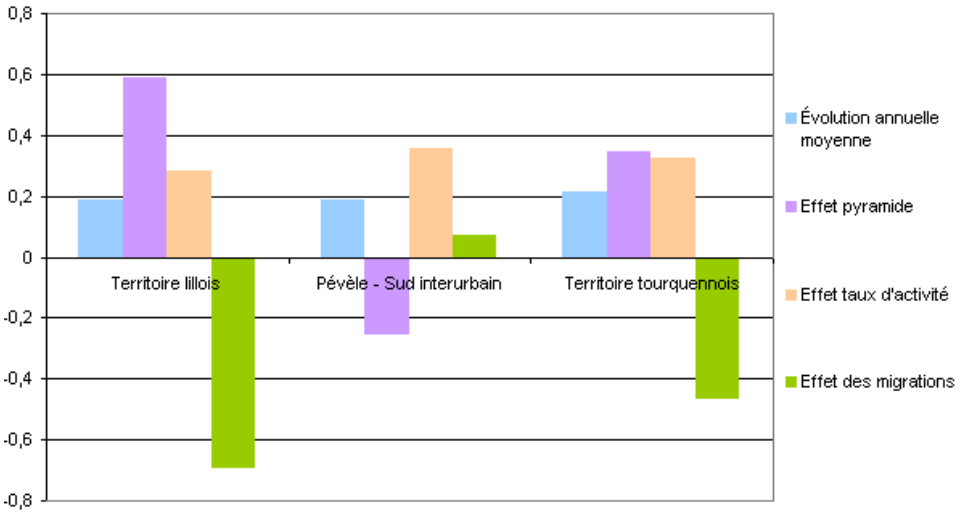

Source : Omphale 2010, scenario tendanciel d'activité (Insee).

Même si les évolutions de population active étaient localement différenciées, l'ensemble des territoires du Scot de Lille métropole connaitraient un vieillissement de leur population active, ce résultat reposant à la fois sur le vieillissement général de la population et sur l'augmentation assez conséquente des taux d'activité aux grands âges (**tableau 21**). À l'échelle globale du Scot, la part des actifs de moins de 30 ans passerait de 27,3 % en 2007 à 25,6 % en 2030, soit une baisse de 1,7 points. Dans le même temps, la part des actifs de 50 ans ou plus passerait de 20,1 % à 24,7 %, soit une hausse de 4,6 points.

Des résultats analogues seraient observés pour chacun des territoires métropolitains, même si l'ampleur du phénomène varie assez sensiblement. Ainsi, la hausse de la part des actifs les plus âgés serait de + 2,8 points sur le territoire lillois contre + 5,7 points sur la Pévèle - Sud interurbain. Symétriquement, la proportion d'actifs de moins de 30 ans baisserait de - 2,3 points sur le territoire lillois contre seulement - 0,7 point pour la Pévèle - Sud interurbain.

Tableau 21 : évolution de la répartition de la population active par tranches d'âge

Tranches d'âge	Territoire lillois		Pévèle - Sud interurbain		Territoire tourquennois		Scot de Lille métropole	
	2007	2030	2007	2030	2007	2030	2007	2030
Part des moins de 30 ans	38,19	35,89	19,51	18,84	26,11	24,24	27,27	25,58
Part des 30-49 ans	45,75	45,21	57,51	52,44	53,45	50,86	52,61	49,75
Part des 50 ans et plus	16,06	18,90	22,98	28,72	20,44	24,90	20,12	24,67

Source : Omphale 2010, scenario tendanciel d'activité (Insee).

À l'instar de ce que l'on a pu observer en termes de population totale, la concentration de la population active à l'échelle des territoires métropolitains a peu évolué depuis 1975, et évoluerait de manière très limitée à horizon 2030 (**tableau 22**). Ce résultat paraît logique dans la mesure où seules des variations différenciées de taux d'activité seraient susceptibles de créer un écart entre les deux approches. Les trois territoires lillois, roubaisien et tourquennois, concentraient ainsi 57,2 % de la population active du Scot en 1975. Cette proportion passerait à 51,7 % en 2030, soit une baisse de 5,5 points en 55 ans, équivalente à celle caractérisant la population. Symétriquement, le poids des espaces à vocation plus résidentielle (armentiérois, Pévèle - Sud interurbain et Weppes) a augmenté au cours des dernières décennies et continuerait de le faire à horizon 2030. Ces espaces concentraient 17,3 % de la population active en 1975 ; cette proportion passerait à 20,9 % en 2030, soit un accroissement de 3,6 points.

Tableau 22 : évolution de la répartition de la population active de 1975 à 2030

Territoire métropolitain	1975	1990	2008	2030
Territoire lillois	22,4%	19,3%	21,7%	21,4%
Territoire roubaisien	21,0%	18,9%	17,5%	17,7%
Territoire tourquennois	13,8%	13,4%	12,8%	12,6%
Couronne nord	9,6%	9,4%	9,6%	9,9%
Couronne sud	9,0%	9,5%	9,0%	8,9%
Territoire Est	6,9%	9,8%	8,9%	8,7%
Armentierois	6,8%	7,0%	7,1%	7,5%
Pévèle - Sud interurbain	5,6%	7,0%	7,6%	7,5%
Weppes	4,9%	5,8%	5,8%	5,9%
Scot de Lille	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Source : recensements 1975 à 2008, Omphale 2010 scenario tendanciel d'activité (Insee).

Partie II.3 : le nombre potentiel de personnes en emploi à horizon 2030 sur le Scot de Lille métropole

La dernière étape de notre analyse, la plus complexe, consiste à estimer les potentialités futures en termes d'emploi à l'échelle du Scot de Lille métropole. Nous disposons à ce stade de la population active projetée à horizon 2030. Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, le passage de la population active à l'emploi nécessite de formuler des hypothèses supplémentaires, cet exercice étant d'autant plus redoutable que l'on se place cette fois-ci d'un point de vue prospectif. Ces hypothèses concernent deux éléments (**encadré 8**) :

- le taux de chômage, permettant de passer d'une population active à une population active occupée ;
- la concentration de l'emploi : l'existence de navettes domicile-travail engendre en effet une différence entre la population active occupée au lieu de résidence et l'emploi au lieu de travail pour un territoire donné.

Encadré 8 : de la population active à l'emploi

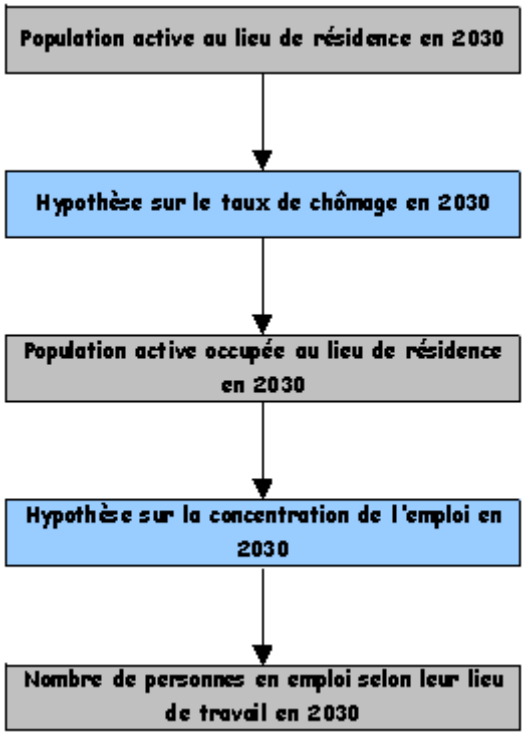

Les hypothèses formulées sur le taux de chômage et la concentration de l'emploi viennent s'ajouter aux hypothèses initiales des projections de population et de population active : fécondité équivalente à celle observée sur les dernières années, gains d'espérance de vie parallèles à une tendance nationale, maintien des comportements migratoires observés au cours des années 2000 et hausse des taux d'activité en lien avec les réformes sur les législations des retraites.

Néanmoins, ces hypothèses sociodémographiques n'ont pas exactement le même statut que celles sur le chômage et la concentration de l'emploi. Les comportements sociodémographiques présentent en effet une inertie plus marquée que ceux ayant trait au marché du travail, facilitant d'autant la démarche prospective. Si la fécondité, les comportements migratoires ou les taux d'activité évoluent effectivement au cours du temps, l'ampleur est tout autre lorsque l'on considère les variations du taux de chômage. **Prévoir le niveau du taux de chômage dans 20 ans est une**

entreprise inévitablement vouée à l'échec, **aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau plus localisé du Scot de Lille métropole**.
Il serait en effet nécessaire de répondre à de multiples questions d'ordre macroéconomique : quelle sera la productivité des facteurs de production à horizon 2030 ? Quelle sera alors la position conjoncturelle des systèmes économiques et le niveau du taux de chômage d'équilibre ? L'analyse gagne encore en complexité lorsque l'on sait que, à une échelle géographique localisée, la fermeture d'un grand établissement ou, au contraire, l'installation d'une nouvelle unité productive d'envergure viendrait remettre en cause les données produites.
Ces mises en garde sont impératives : **les résultats prospectifs en termes d'emploi ne peuvent dès lors pas acquérir le même statut de projection que ceux relatifs à la population et à la population active**. Les résultats devraient alors être interprétés comme une **simulation de potentialités futures**, voire comme un **test de sensibilité** : « Supposons que les tendances démographiques actuelles soient reconduites et que l'on retienne les hypothèses les plus récentes sur l'évolution des taux d'activité. Dans un tel cadre, si le taux de chômage reste équivalent à celui de 2006 et que l'on reproduit la configuration actuelle de la concentration de l'emploi, alors le Scot de Lille présenterait un potentiel de X personnes en emploi en 2030 ». « Sur cette base, si le taux de chômage se réduit de x points à horizon 2030, alors le potentiel futur de personnes en emploi sur le Scot de Lille augmenterait de Y en 2030 par rapport à la situation précédente ».
Afin de limiter les exercices simulatoires et de faciliter la lecture d'ensemble, trois hypothèses ont été posées concernant le taux de chômage en 2030 et, de la même manière, trois hypothèses alternatives concernent la concentration de l'emploi en 2030.

Concernant les taux de chômage en 2030, trois hypothèses ont été formulées :
- taux de chômage par sexe et âge équivalents à ceux de 2006 (hypothèse « centrale »)[6] ;
- taux de chômage supérieurs de 3 points à ceux de 2006 (hypothèse « haute ») ;
- taux de chômage inférieurs de 3 points à ceux de 2006 (hypothèse « basse »).

Pour information, le taux de chômage du scenario central (scenario dit « contraint ») des travaux du Centre d'analyse stratégique (CAS) est fixé à 7,8 % en 2030, soit un déclin progressif par rapport à la situation actuelle.

Pour la concentration de l'emploi, trois hypothèses ont été posées :
- un indice de concentration (rapportant l'emploi au lieu de travail à la population active occupée au lieu de résidence sur le Scot de Lille) équivalent à celui de 2008, soit 108,7[7] ;
- les deux autres hypothèses supposent une hausse de cet indice dans les décennies à venir. Ces hypothèses alternatives, qui se fondent sur l'observation de la hausse continue de l'indice de concentration depuis 1990, correspondent à :
  - ✓ une prolongation de la tendance avec un indice qui atteindrait 111 en 2030 ;
  - ✓ un renforcement de la métropolisation avec un indice de concentration atteignant 113 en 2030.

Ces deux hypothèses alternatives de hausse de l'indice de concentration vont également dans le sens des prévisions d'emploi sectoriel du CAS à horizon 2030, avec en particulier un renforcement du poids des métropoles régionales, notamment dans les activités à forte valeur ajoutée.

En suivant la logique précédente, le sens de causalité va de la population à l'emploi (via la population active) : il s'agit d'une vision assez réductrice car le lien population-emploi doit davantage se comprendre comme une interdépendance plutôt que comme un lien unilatéral de la population vers l'emploi. Ainsi, les flux de migrations résidentielles « longs » (par exemple du Nord vers les Bouches du Rhône) peuvent être motivés par la recherche de marchés du travail plus attractifs. De même, les migrations résidentielles « courtes » (par exemple du Scot de Lille vers les

[6] Le fait de considérer le taux de chômage de 2006 et non celui de 2008 permet de limiter l'impact conjoncturel de la crise financière de 2008.
[7] Cela signifie donc que l'on dénombrait en 2008 sur le Scot de Lille métropole près de 109 emplois pour 100 actifs occupés.

Flandres) peuvent être associées à de nouvelles navettes domicile-travail : la personne part s'installer en Flandre Intérieure (pour des raisons de cadre de vie, de coût du foncier, etc.) mais continue de travailler sur le Scot de Lille. Le lien entre évolution de la population et évolution de l'emploi est donc plus complexe que ne le laisse supposer la séquence retenue ici.

Enfin, l'approche proposée vise à mesurer un nombre potentiel de personnes en emploi au sens du recensement. Plus précisément, les éléments statistiques mobilisés dans le présent rapport se fondent sur le recensement de la population, au cours duquel les personnes recensées déclarent être ou pas en emploi. De fait, **les personnes avec des emplois annexes ou très précaires ne se déclarent parfois pas en emploi**. Sur ce point, **l'approche proposée conduit à minorer le volume réel d'emplois sur le Scot de Lille métropole** (**encadré 9**). Il s'agit donc de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats.

De 530 000 à 590 000 personnes en emploi sur le Scot de Lille en 2030

Le potentiel d'emplois en 2030 pour le Scot de Lille métropole serait compris entre 530 000 et 590 000 personnes en emploi au sens du recensement (**tableau 23**), que ces personnes résident ou non sur le Scot. Ceci correspondrait à un accroissement compris entre + 10 000 et + 70 000 par rapport à 2008 (520 000 personnes en emploi).

La valeur basse de + 10 000 personnes en emploi à horizon 2030 reposerait sur le cumul des deux hypothèses les plus défavorables : un taux de chômage supérieur de 3 points à celui de 2006 et une concentration de l'emploi équivalente à celle de 2008. Symétriquement, la valeur haute de + 70 000 personnes en emploi reposerait sur le cumul des deux hypothèses les plus favorables pour le Scot de Lille : un taux de chômage inférieur de 3 points à celui de 2006 et un renforcement de la métropolisation avec un indice de concentration de 113 (contre 108,7 en 2008). En termes d'évolution annuelle moyenne, le Scot de Lille métropole gagnerait ainsi entre 400 et 3 200 personnes en emploi par an entre 2008 et 2030. Pour mémoire, l'évolution annuelle de l'emploi 1990-1999 fut environ de + 1 800 personnes en emploi par an.

Tableau 23 : synthèse des potentiels d'emplois futurs en 2030 selon les hypothèses retenues

		Hypothèses sur le taux de chômage en 2030		
		basse	centrale	haute
Indice de concentration en 2030	108,7	567 803	548 605	529 408
	111	579 817	560 213	540 609
	113	590 264	570 307	550 350

En dépit du nombre restreint d'hypothèses retenues, la fourchette d'évolution future du nombre de personnes en emploi apparait très large : de + 0,1 % par an à + 0,6 % par an. Ces résultats incitent une fois de plus à la prudence quant à l'utilisation des données produites.

En outre, comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit d'une mesure du **nombre de personnes en emploi au sens du recensement**, cohérente avec l'approche démographique suivie dans ce rapport, mais distincte de l'approche économique issue des estimations localisées, qui font référence à l'échelle des régions, départements et zones d'emploi. Ces estimations localisées mesurent également un nombre de personnes en emploi mais il s'agit d'une mesure « répertoriée » issue de sources administratives alors que le nombre de personnes en emploi au sens du recensement est une mesure déclarative issue de données d'enquête (**encadré 9**).

Encadré 9 : la mesure de l'emploi

Les données utilisées dans la présente étude sont toutes issues du recensement de la population. Concernant l'analyse de l'emploi, cette source est la seule à permettre, d'une part, un retour historique suffisamment long et, d'autre part, un examen des trajectoires pour des niveaux géographiques fins tels que les territoires métropolitains. Néanmoins, le recensement n'est pas la source la plus appropriée pour l'étude de l'emploi : les estimations localisées d'emploi constituent la source de référence.

Les estimations localisées d'emploi, tout comme le recensement, estiment un nombre de personnes en emploi. Mais à la différence du recensement, l'emploi n'est pas déclaratif car appréhendé à partir des sources administratives afin de compter en emploi toute personne dès lors qu'elle a effectué un travail déclaré d'au moins une heure pendant la dernière semaine de l'année. Ces estimations sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT).

L'emploi mesuré par le recensement est qualifié de « déclaratif » : les personnes employées au sens du recensement sont celles ayant déclaré avoir un emploi (y compris les étudiants et les retraités ayant une activité professionnelle complémentaire depuis le nouveau recensement initié en 2004). La mesure de l'emploi au sens du recensement est donc plus restreinte que celle au sens du BIT.

Ces différences de concept ne sont pas négligeables : **en 2008, l'emploi « déclaratif » mesuré par le recensement était de 520 000 sur le Scot de Lille métropole alors que l'emploi « répertorié » par les estimations localisées était de 570 000**. Si, par souci de cohérence avec le reste de l'étude, les données utilisées ici sont fondées sur le recensement, il convient de garder à l'esprit cette différence de mesure entre le recensement et les estimations localisées. Dans une certaine mesure, les taux de croissance obtenus à partir de l'analyse démographique fondée sur le recensement de la population (de + 0,1 % par an à + 0,6 % par an) peuvent être appliqués sur les niveaux d'emplois « répertoriés » pour se rapprocher d'une mesure du potentiel de personnes en emploi en 2030 au sens du BIT.

Lille Métropole

INSEE
NORD
PAS-DE-CALAIS